



PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT EN AFRIQUE : UNE APPROCHE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Photo de couverture : un homme prie à l'aube, là où se trouvait auparavant un mausolée, dans le Cimetière des trois saints à Tombouctou, au Mali. Le site a été détruit lors de la prise du nord du pays par les extrémistes violents début 2012. Tombouctou, Mali, photo ONU/Marco Dormino

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT EN AFRIQUE : UNE APPROCHE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Programme des Nations Unies pour le développement Descriptif du projet régional et multinational

Titre du projet :

Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement.

Objectif du programme régional :

Objectif 3 : les pays et les régions sont capables de réduire le risque de conflit lié à l'extrémisme violent

Résultat(s) attendu(s) :

Résultat 1 – *Primauté du droit et sécurité* : Les institutions nationales (notamment le gouvernement, la police et les systèmes de justice pénale) et les communautés sont capables de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.

Résultat 2 – *Démobilisation et réintégration* : Les membres des groupes extrémistes sont démobilisés et réintégrés au sein des communautés.

Résultat 3 – *Facteurs socioéconomiques* : Les jeunes « à risque » et les personnes vulnérables vivant dans les zones sensibles bénéficient d'initiatives axées les moyens de subsistance.

Résultat 4 – *Médias, technologies et sensibilisation du public* : Les discours violents et la propagande extrémiste sont contrés.

Résultat 5 – *Résilience communautaire face à l'extrémisme violent* : Les communautés et les institutions religieuses sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent (capacité à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent).

Résultat 6 – *Les observatoires nationaux sont en mesure d'analyser l'extrémisme violent dans leur pays et de fournir des conseils stratégiques.*

Résultat 7 – *Initiatives sexospécifiques* : Les femmes sont à même de jouer un rôle important dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

Résultat 8 – *Recherche, politiques et plaidoyer* : Les politiques et programmes régionaux et nationaux tiennent compte des recherches et des analyses sur l'extrémisme violent.

Résultat 9 – *Intervention au niveau régional* : Les entités régionales et sous-régionales sont coordonnées et ont la capacité de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.

Entité d'exécution :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Organismes de réalisation :

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Commission de l'Union africaine, Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Faith Associates, PNUD, gouvernements et universités/instituts de recherche et société civile

Ce projet de développement régional sur quatre ans est destiné à renforcer les interventions en matière de développement visant à limiter la montée de l'extrémisme violent en Afrique. S'agissant d'un processus à long terme, ce projet doit être considéré comme la première phase d'un engagement durable. Cette démarche est motivée par la présence accrue de groupes extrémistes violents sur le sol africain qui, d'après le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, provoquent une « spirale d'agitation et de détresse ». L'extrémisme violent a un impact dévastateur sur la vie et les moyens de subsistance des populations africaines – notamment sur les plus vulnérables, en particulier les jeunes, les femmes et les enfants. Le projet sera mis en œuvre à l'échelle régionale et nationale. Au niveau régional, le projet appuiera la Commission de l'Union africaine (CUA) et les communautés économiques régionales (IGAD, CBLT et CEDEAO) dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Au niveau national, le projet sera mis en œuvre dans trois catégories de pays : les « pays de l'épicentre » (Libye, Mali, Nigéria et Somalie) ; les « pays secondaires » (Cameroun, Kenya, Mauritanie, Niger, Tchad et Tunisie) ; et les « pays à risque » (Maroc, Ouganda, République centrafricaine, Soudan et Tanzanie). Le projet prévoit des interventions dans six domaines principaux : socioéconomique ; primauté du droit et sécurité ; démobilisation et réintégration ; médias et technologies ; résilience communautaire et initiatives sexospécifiques. Dans ces domaines, la programmation s'appuie sur deux initiatives transversales : la recherche, les politiques et le plaidoyer ; et le renforcement des capacités des organismes régionaux et sous-régionaux. Il convient de noter que ce projet porte sur les causes immédiates et sous-jacentes de l'extrémisme violent, dans la lignée du programme « de base » du PNUD, notamment dans les domaines s'attaquant à la faible capacité des États, à la médiocrité de la prestation des services, à la marginalisation et à la pauvreté endémiques, ainsi qu'au manque de coordination au niveau national et régional. Il s'inscrit en outre dans le cadre de l'Objectif 3 (« Les pays sont capables de réduire le risque de conflit lié à l'extrémisme violent ») du descriptif du projet régional et dans la lignée de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Période couverte par le programme :	2016-2019
Principaux domaines de résultats (Plan stratégique) :	_____
ID d'attribution Atlas :	_____
Date de début :	janvier 2016
Date de fin :	décembre 2019
Modalités de gestion :	mise en œuvre directe

Total des ressources nécessaires :	81,2 M dollars US
Total des ressources allouées :	
• PNUD	6 M dollars US
• Japon	15,6 M dollars US
• Pays-Bas	816 000 dollars US
• Suède	3,3 M dollars US
• Royaume-Uni	428 000 dollars US
Budget non financé :	55 M dollars US

Approuvé par (entités régionales) :

Approuvé par (PNUD) :

Sommaire

1. Analyse de la situation	6
1.1 Aperçu général	6
1.2 L'urgence de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent	7
1.3 Résumé du programme	8
2. Justification du projet	10
2.1 Quels sont les facteurs à l'origine de l'extrémisme violent en Afrique ?	10
2.2 Pourquoi le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intervient-il ?	12
3. Stratégie, interventions et activités du programme	14
3.1 Aperçu général	14
3.2 Cadre théorique	14
3.3 Approche du projet	16
3.4 « Modes » d'intervention	17
3.5 Domaines d'intervention : la théorie du changement	17
3.6 Partenariats	19
3.7 Résultats et activités	
• 3.7.1 Résultat 1 : Primauté du droit et sécurité	20
• 3.7.2 Résultat 2 : Processus de démobilisation et de réintégration	21
• 3.7.3 Résultat 3 : Facteurs socioéconomiques	21
• 3.7.4 Résultat 4 : Technologies et médias utilisés pour contrer les discours extrémistes	22
• 3.7.5 Résultat 5 : Stratégies de résilience communautaire	23
• 3.7.6 Résultat 6 : Observatoires nationaux	24
• 3.7.7 Résultat 7 : Initiatives sexospécifiques	25
• 3.7.8 Résultat 8 : Recherche, politiques et plaidoyer	26
• 3.7.9 Résultat 9 : Soutien aux organismes régionaux et sous-régionaux	27
4. Cadre de résultats et d'allocation des ressources	30
5. Plan de suivi et d'évaluation	44
6. Modalités de gestion	46
7. Risques et stratégies d'atténuation	48
8. Contexte juridique	50
9. Annexe I : Analyse de l'arbre à problèmes	52

1.1 Aperçu général

La montée de l'extrémisme violent – et les effets dévastateurs des groupes qui adoptent des idéologies violentes – réduit non seulement à néant les avancées en matière de développement, mais risque également de freiner les perspectives de développement pour les décennies à venir. Après les attaques perpétrées par les Chabab¹, le tourisme au Kenya a ainsi enregistré une baisse estimée à 25 %², alors que ce secteur représente une source vitale d'emplois et de revenus pour le pays. De même, en raison de la multiplication des attaques perpétrées par Boko Haram³, les investissements

étrangers directs au Nigéria ont diminué de 21 % entre 2011 et 2012⁴, engendrant des taux de chômage encore plus inquiétants. L'impact sur la vie et les moyens de subsistance des personnes ayant perdu des membres de leur famille, des amis et des collègues dans les nombreuses tragédies survenues sur les marchés, dans les universités, les lieux de culte et les écoles est incommensurable. Du fait de l'augmentation des violences et de l'insécurité sur le continent africain, un grand nombre d'enfants et d'élèves ne peuvent plus aller à l'école ou à l'université, ce qui nuit à leur qualité de vie actuelle et future. Les jeunes sont en effet les plus touchés par ce phénomène. Exclues des processus politiques, privés de perspectives d'emploi viables et souffrant d'un sentiment de désespoir croissant, les jeunes sont des cibles faciles pour les recruteurs radicalisés qui les attirent par la ruse ou la force au moyen de divers arguments

¹ Les Chabab, également connus sous le nom de Harakat Al-Chabab Al-Moudjahidin, sont un groupe extrémiste islamique opérant depuis la Somalie et le Kenya.

² Office de tourisme du Kenya, juin 2015, <http://www.telegraph.co.uk/travel/destinations/africaandindianocean/kenya/11669880/Kenya-visitor-numbers-fall-25-per-cent-as-terrorism-hits-tourism.html>

³ Boko Haram, qui s'est donné pour nom « Wilayat Gharb Ifriqiyyah », est un groupe extrémiste islamique originaire du nord-est du Nigéria, également actif au nord du Cameroun, au Niger et au Tchad.

⁴ World Investment Report, 2013, *Global Value Chains: Investment and Trade for Development*, Nations Unies, New York et Genève.



Aperçu des immeubles et des commerces endommagés lors des combats, bordant les rues désertées du marché de Bakara, dans le centre de Mogadishu, en Somalie. Août 2011, photo ONU/Stuart Price

religieux, d'incitations financières, de messages d'espoir, et souvent, avec violence.

Les attaques liées à l'extrémisme violent d'inspiration religieuse ont atteint des niveaux sans précédent, et leurs répercussions sont lourdes de conséquences (voir figure 1, page 12) ; entre 2011 et 2015, plus de 21 245 décès auraient été causés par l'extrémisme d'inspiration religieuse en Afrique. La présence et les activités de Boko Haram, par exemple, ont provoqué le déplacement de 1,2 million de personnes sur le territoire et contraint plus de 200 000 Nigériens à fuir vers le Cameroun, le Niger et le Tchad⁵. Les déplacements internes ont tendance à alimenter et à exacerber les conflits préexistants ainsi que les dynamiques de déplacement chez les éleveurs – notamment avec la stratégie de Boko Haram consistant à voler le bétail et à brûler les terres agricoles dans les communautés rurales⁶. L'insécurité croissante a contraint le Cameroun à fermer sa frontière avec le Nigéria, frappant très durement ceux dont les moyens de subsistance dépendent du commerce transfrontalier informel. Au Kenya, plus de 200 attaques/incidents impliquant des explosifs ou des armes automatiques liés aux Chabab ont été recensés entre 2011 et 2015 ; les assaillants ciblent les boîtes de nuit, les marchés, les arrêts de bus et les lieux de culte, tuant ainsi des innocents et instaurant un sentiment de peur et d'insécurité, tout en exacerbant les tensions interreligieuses. Ce mouvement a réussi à tisser un réseau de soutien clandestin s'étendant du nord-est du pays à Nairobi, la capitale, jusqu'à la côte bordant l'océan Indien⁷ – et même au-delà –, favorisant le recrutement parmi les populations vulnérables. Au Sahel, les groupes extrémistes violents sont de plus en plus actifs : au Mali, on estime que plusieurs centaines d'enfants ont été radicalisés et recrutés ; en outre, des châtiments corporels sévères auraient été infligés, souvent aux femmes et aux enfants, pour ne pas avoir strictement respecté les codes de la famille islamiques⁸. L'augmentation spectaculaire du nombre de vérifications de sécurité et de contrôles dans les espaces publics bouleverse également la vie quotidienne, ce qui a un impact psychologique important sur les populations de la région. Tout laisse à penser que ce phénomène va s'intensifier, à moins que des mesures ne soient prises immédiatement pour lutter contre les causes et les catalyseurs de l'extrémisme violent.

1.2 L'urgence de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent

Ce projet de développement régional sur quatre ans contribuera à prévenir et lutter contre la poussée de l'extrémisme violent en Afrique. Ce combat impliquera des efforts à long terme ; dès

5 PNUD, août 2015, *Rapport sous-régional d'orientation stratégique, Afrique centrale, Projet I*.

6 Ibid.

7 International Crisis Group, 25 janvier 2012, « Kenya Somali Islamist Radicalisation », note d'orientation, International Crisis Group, *Rapport Afrique n° 85, Nairobi/Bruxelles*, p. 1.

8 Alao, A., 2015, « Understanding radicalisation and the challenges posed to development », dossier préparé pour le PNUD, p. 28-29.

lors, ledit projet doit être considéré comme la première phase d'un engagement plus durable. Cette approche est motivée par trois facteurs clés. Tout d'abord, le projet est axé sur l'**extrémisme violent inspiré par certaines interprétations de l'islam**⁹ – manipulé et déformé pour servir les intérêts de la grande majorité des groupes extrémistes violents présents en Afrique aujourd'hui¹⁰. Outre l'inquiétante montée du soutien, à la fois en termes de combattants et de financement, à Boko Haram, aux Chabab et aux diverses branches d'Al-Qaida – relativement connues au niveau régional et mondial –, l'expansion d'autres groupes présentant des penchants idéologiques et des pratiques violentes semblables est alarmante¹¹. Citons, entre autres, le Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), qui est actif dans les États du Sahel, Ansar Dine, qui opère essentiellement depuis le Mali, et Hizb al-Islam, en Somalie. Très différents de par leur forme, leurs sources de financement, leurs penchants politiques, leurs capacités et leur portée, tous ces groupes sont néanmoins unis par une même idéologie islamiste radicale¹², des aspirations politiques qui s'étendent au-delà des frontières nationales et le recours systématique à la violence pour parvenir à leurs fins.

En outre, le projet est axé sur les **dimensions régionales de la crise** dans la mesure où l'extrémisme violent ne respecte pas les frontières ; au contraire, il profite de leur caractère poreux et de l'incapacité de l'État à surveiller, limiter ou contrôler le trafic de personnes, d'armes, de drogues et de biens, autant d'activités qui nourrissent ce mouvement et lui permettent de continuer d'exister. En effet, les liens entre l'extrémisme violent et les réseaux transnationaux de crime organisé qui comptent également sur l'insécurité des frontières sont de plus en plus flous. Au Sahel, par exemple, ces deux entités sont expertes dans la formation d'alliances et ont mis en place des systèmes de gouvernance imbriqués¹³. De plus, l'objectif étant de discréditer l'État et d'exacerber les tensions et les conflits entre les communautés, les attaques des groupes extrémistes contre des victimes innocentes traversent souvent les frontières nationales, voire des continents entiers. Enfin, les personnes fuyant les violences et l'insécurité doivent traverser plusieurs frontières en quête d'une nouvelle vie et de nouveaux moyens de subsistance. Ainsi, d'après certaines estimations, entre 80 000 et 120 000 réfugiés auraient traversé le Niger depuis différents pays en 2015¹⁴. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agissait d'échapper aux causes et aux conséquences de l'extrémisme violent. Le caractère transnational de ces groupes a été souligné récemment lorsque Boko Haram a prêté allégeance à l'État islamique (Daech) ; les Chabab avaient fait de même avec Al-Qaida il y a plusieurs

9 PNUD, 2015, *troisième consultation d'experts, Addis-Abeba*.

10 Les caractéristiques de ces croyances seront détaillées dans la section suivante.

11 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), juillet 2015, « Radicalization in Africa, Some Initiatives », Réunion du PNUD sur la radicalisation, p. 4.

12 PNUD, 2015, *troisième consultation d'experts, Addis-Abeba*.

13 International Crisis Group, 25 juin 2015, « The Central Sahel: A Perfect Sandstorm », *Rapport Afrique n° 227*, p. 15.

14 Ibid., p. ii.

années¹⁵. De plus, des rapports des renseignements suggèrent que les groupes sont liés entre eux¹⁶ et collaborent dans le cadre d'activités opérationnelles¹⁷. Trop souvent dans le contexte africain, la lutte contre un problème à l'intérieur des frontières n'a consisté qu'à le déplacer au-delà des frontières. Or il est impératif de garantir une intervention régionale intégrée qui favorise la coordination des efforts des gouvernements nationaux et appuie les engagements pris par les organismes régionaux et sous-régionaux.

Enfin, le projet *défini une intervention de développement visant à lutter contre l'extrémisme violent* puisque les interventions de sécurité seules s'avèrent insuffisantes. Jusqu'à présent, l'intervention des gouvernements s'est limitée à une approche sécuritaire assez « réactive » pour contrer l'extrémisme violent. Au Mali, par exemple, les opérations Serval et Barkhane ont partiellement réussi à détruire les réseaux extrémistes¹⁸. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a également permis dans une large mesure de repousser les Chabab en dehors de la capitale Mogadiscio, tandis que l'Opération « Usalama Watch » au Kenya a permis l'arrestation et la détention de plus de 4 000 personnes soupçonnées d'avoir participé à des activités terroristes¹⁹. Cependant, le seul recours à des opérations militaires ne peut endiguer qu'une partie des manifestations extérieures de l'extrémisme violent, mais ne permet pas de lutter contre les niveaux de pauvreté et de marginalisation endémiques, le manque de gouvernance, la corruption et

15 Il existe des désaccords au sein des Chabab quant au maintien de leur allégeance à Al-Qaïda ou au fait de prêter allégeance à l'État islamique comme l'a fait Boko Haram. Cette décision pourrait s'avérer désastreuse pour la région puisqu'elle renforcerait encore le caractère radical des attaques et de l'idéologie du groupe.

16 Programme des Nations Unies pour le développement, août 2015, Rapport sous-régional d'orientation stratégique : Afrique centrale, Projet I.

17 Alao (2015), p. 26.

18 International Crisis Group, 25 juin 2015, « The Central Sahel: A Perfect Sandstorm », Rapport Afrique n° 227, p. 22.

19 <https://www.issafrica.org/iss-today/kenyas-current-probe-on-terror-why-operation-usalama-watch-wont-cut-it>



Un garçon somalien salue un soldat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), dans la ville de Buur Hakaba. L'Armée nationale somalienne, aidée par les forces de l'AMISOM, a repris la ville au groupe extrémiste des Chabab. Février 2013, Buur Hakaba, Somalie, photo O.NU/Stuart Price

l'instabilité qui l'alimentent et renforcent son attrait. Au contraire, les campagnes militaires, lorsqu'elles ne sont pas soigneusement menées, peuvent renforcer les discours extrémistes au sujet d'une guerre internationale contre l'islam menée par les « non-croyants »²⁰ et le discours réductionniste du « nous » contre « eux » qu'ils cherchent à répandre. Dans de nombreux pays africains, l'approche sécuritaire a mêlé des opérations militaires accrues, des exécutions extrajudiciaires d'individus « ciblés »²¹, des mesures répressives et un proflage ethnique accru²². Pour financer ces activités, des sommes importantes consacrées au développement sont souvent réaffectées aux politiques, à la planification et aux opérations relatives à la sécurité. Ces éléments accentuent le sentiment des populations marginalisées, qui ont l'impression d'être des victimes de l'État, ce qui a pour effet d'accroître les niveaux de radicalisation plutôt que de les faire baisser. En effet, la réponse sécuritaire n'est valable qu'à court terme, tandis qu'une intervention en faveur du développement s'inscrit dans le long terme.

Par conséquent, ce programme régional sur quatre ans repose sur une analyse du contexte du continent africain à ce jour. Dans son essence même, la croissance de l'extrémisme violent que nous constatons actuellement sur le continent est une attaque contre l'islam, et contre le continent africain en général ; elle se nourrit des divisions ethniques existantes, de la répartition inégale des ressources et de l'incapacité de l'État à construire une identité nationale inclusive. Alors que des personnes de toutes les religions ont perdu la vie et subissent l'insécurité croissante et les impacts socioéconomiques de l'extrémisme violent, comme l'a souligné le Secrétaire général Ban Ki-moon lors du sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent à Washington en 2015, « la grande majorité des victimes sont des musulmans, pris dans une spirale d'agitation et de détresse »²³.

1.3 Résumé du projet

Cette intervention régionale sur quatre ans en faveur du développement, destinée à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent, s'appuie sur un cadre de travail théorique intégrant systématiquement les individus, les idéologies et les institutions dans la mise en œuvre efficace de ce programme²⁴. Le projet sera mis en œuvre simultanément au niveau régional et national afin d'en assurer la cohérence et de maximiser les résultats. Au niveau national, le projet sera implanté dans trois catégories de pays : les « pays de l'épicentre » comme la Libye, le Mali, le Nigéria et la Somalie où les groupes extrémistes sont déjà actifs ; les « pays secondaires » où les répercussions des opérations des groupes extrémistes sont fortement ressenties à de nombreux niveaux, notamment au Cameroun, au Kenya, en Mauritanie, au Niger, au

20 Saltman, E. M. et Smith, M., 2015, « Till martyrdom do us part, Gender and the ISIS phenomenon », Institute for Strategic Dialogue.

21 <https://www.foreignaffairs.com/articles/africa/jihad-comes-kenya?page=show>

22 International Crisis Group, 25 janvier 2012, Rapport Afrique n° 85, Nairobi/Bruxelles, p. 10.

23 <http://www.un.org/sg/statements/index.asp?nid=8408>

24 Voir la partie suivante sur la justification du projet pour plus d'informations.

Tchad et en Tunisie, et dans les « pays à risque » qui présentent certaines causes sous-jacentes et fondamentales d'extrémisme violent semblables à celles des pays de l'épicentre et secondaires, notamment au Maroc, en Ouganda, en République centrafricaine, au Soudan et en Tanzanie. Le projet, axé sur des activités de prévention et de répression, cible des actions dans six principaux domaines : socioéconomique ; primauté du droit et sécurité ; démobilisation et réintégration ; médias et technologies ; résilience communautaire et initiatives sexospécifiques. Les interventions dans ces domaines clés sont guidées et renforcées par deux programmes transversaux : la recherche, les politiques et le plaidoyer ; et le renforcement des capacités pour les organismes régionaux et sous-régionaux. Il convient de noter que ce projet porte sur les causes immédiates et sous-jacentes de l'extrémisme violent, et vise à appuyer et compléter le programme « de base » du PNUD, l'objectif étant de lutter contre la faible capacité des États, la médiocrité de la prestation des services, la marginalisation et la pauvreté endémiques, ainsi que le manque de coordination au niveau national et régional.

Ce projet s'appuie par conséquent sur l'ensemble des travaux du système des Nations Unies et entend compléter les efforts d'autres acteurs intervenant dans ce domaine grâce à des partenariats, à la collaboration et à la coordination²⁵. En 2014, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une résolution²⁶ condamnant l'extrémisme violent et a appelé les États membres à appuyer les efforts visant à adopter des solutions à plus long terme afin de lutter contre les causes sous-jacentes de la radicalisation et de l'extrémisme violent, notamment en favorisant l'autonomie des jeunes. Cette résolution, qui fournit une base au Plan d'action mondial des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies fin 2015, insiste sur le fait que pour être efficace, l'intervention devra « promouvoir la tolérance politique et religieuse, le développement économique et la cohésion et l'intégration sociales, la cessation et la résolution des conflits armés, et la facilitation de la réintégration et de la réhabilitation »²⁷. Ce projet s'appuie sur le travail réalisé dans le cadre du Plan d'action et cherche à l'adapter au contexte africain.

De plus, le Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017 appelle l'organisation à renforcer son appui en faveur d'une gouvernance inclusive et responsable, des droits de l'homme et de la primauté du droit, et à soutenir le développement des capacités nationales et locales en matière de prévention des conflits : autant d'initiatives qui contribueront à contrer l'extrémisme violent en Afrique. Ce projet est ancré dans le Programme régional phare du PNUD pour l'Afrique, et est donc parfaitement adapté pour répondre aux priorités et aspirations du continent, décrites dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

²⁵ Voir la partie sur les partenariats pour plus d'informations.

²⁶ S/RES/2178/2014

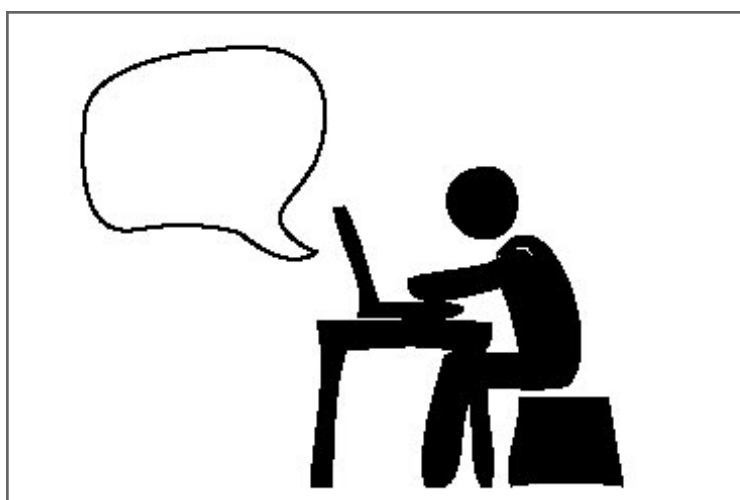
²⁷ <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=51084#.VjsbINrLIU>

2.1 Quels sont les facteurs à l'origine de l'extrémisme violent en Afrique ?

Les vecteurs et catalyseurs de l'extrémisme violent sont nombreux, complexes, spécifiques aux différents contextes et comportent une dimension religieuse, idéologique, politique, économique et historique. Leur analyse est délicate et notre compréhension du phénomène demeure incomplète. Les attaques récentes²⁸, comme celle perpétrée à l'université de Garissa, au Kenya, au cours de laquelle 147 personnes, pour la plupart des étudiants, ont été tuées, remettent en cause nombre de nos supputations : l'un des principaux assaillants, brillant avocat issu d'une famille aisée, n'était ni « marginalisé » ni « pauvre ». De plus, bien que nous comprenions que la frustration et l'aliénation des jeunes et la mauvaise gouvernance favorisent considérablement l'extrémisme violent d'inspiration religieuse, nous ignorons pourquoi ces jeunes préfèrent aux protestations non violentes comme celle de la place Tahrir²⁹ des formes extrêmes de violence comme on en voit au Mali, au Nigéria et en Somalie entre autres. Enfin, même si nous sommes convaincus que le contexte revêt une certaine importance, nous ne savons pas comment deux enfants issus d'une même famille et d'un milieu socioéconomique similaire, et avec des niveaux d'éducation et d'intégration communautaire identiques, peuvent prendre des chemins aussi radicalement différents.

²⁸ Voir la figure 1 pour un bilan des victimes des attaques terroristes en Afrique entre 2006 et 2015.

²⁹ Abdalla, A., 2015, « Africa and the Growth of Violent Radicalization in the Name of Islam: The Need for a Doctrine Revision Approach », Institut d'études pour la paix et la sécurité, Université d'Addis-Abeba, p. 2.



Au niveau individuel, l'importance particulière de la perméabilité aux images, messages et discours percutants diffusés sur les réseaux sociaux ou, directement, d'une personne à une autre, dans un contexte marqué par l'extrémisme violent a été soulignée par plusieurs chercheurs.

Malgré ces lacunes et ces incertitudes, nous sommes en mesure d'identifier des processus, vecteurs et catalyseurs communs qui opèrent au niveau individuel, collectif, communautaire, national, régional et mondial. Toutefois, pour comprendre « quand/pourquoi/comment » ces divers éléments convergent vers un extrémisme violent, une analyse approfondie du contexte est indispensable³⁰. Remarquons tout d'abord qu'au **niveau individuel**, l'importance particulière de la perméabilité aux images, messages et discours percutants diffusés sur les réseaux sociaux ou directement, d'une personne à une autre, dans un contexte marqué par l'extrémisme violent a été soulignée par plusieurs chercheurs³¹. La prédisposition à adopter des systèmes de valeurs ou de visions du monde, nouveaux ou modifiés, axés sur des discours du type « **nous** » **contre** « **eux** », la singularité des revendications et le désir de restaurer le passé mythifié de l'islam³² dépend toutefois de l'état psychologique de l'individu en question et de la manière dont les autres facteurs aux niveaux collectif, communautaire, national et international ont accru sa vulnérabilité aux processus liés à l'extrémisme violent. À ce stade, il est primordial de considérer la radicalisation comme un **processus dynamique**³³. Toutefois, il ne s'agit pas de processus linéaires et le « seuil » au-delà duquel la violence commence à être perçue comme un moyen acceptable, nécessaire ou même souhaitable pour exprimer un point de vue radical et parvenir à un objectif n'est pas tout à fait clair.

Au **niveau du groupe**, la famille est une entité fondamentale pour comprendre l'extrémisme violent, mais ce n'est pas la seule. La vulnérabilité des jeunes semble augmenter, en partie à cause du manque de cohésion familiale et de l'absence d'un soutien familial essentiel³⁴. Dans les sociétés déjà touchées par le conflit et la fragilité, la vulnérabilité peut être renforcée en raison d'un père absent, qui participe au conflit ou cherche des perspectives d'emploi à l'étranger, par exemple. C'est dès lors la mère qui doit assumer seule la responsabilité de soutenir financièrement la famille et d'élever les enfants. Bien que ces rôles traditionnels dévolus par la société aux hommes et aux femmes soient de plus en plus contestés par la montée de l'extrémisme violent – un nombre croissant de femmes étant directement ou indirectement actives dans les combats –, ils se justifient tout à fait lorsque l'on envisage la famille en tant que

³⁰ Voir l'analyse de l'arbre à problèmes de l'annexe I pour plus d'informations.

³¹ Saltman et Smith (2015) ; Alao (2015) et autres.

³² Abdalla (2015), p. 2.

³³ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2014, « Preventing Terrorism and Countering Violent Extremism and Radicalization that Lead to Terrorism: Community-Policing Approach », OSCE-BIDDH, p. 15.

³⁴ PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba, Éthiopie.

structure sociale pour les jeunes à risque. En outre, alors que les jeunes gravitent de plus en plus autour des villes pour trouver un emploi, beaucoup perdent tout simplement contact avec leur famille proche ou élargie, qui aurait pu jouer un rôle de « filet de sécurité » ou être une source de soutien. Même en l'absence de ces facteurs, bon nombre de ces familles ne sont tout simplement pas au courant ou pas capables de faire face aux signes ou comportements associés à la radicalisation. Indépendamment de la cellule familiale, les groupes de pairs – en ligne et hors ligne – peuvent aussi jouer un rôle crucial dans la prévention ou la facilitation des processus liés à l'extrémisme violent. Les recruteurs, en particulier, jouent un rôle clé dans la recherche de jeunes vulnérables, en leur proposant une nouvelle identité et/ou une figure paternelle de remplacement. Enfin, au niveau du groupe, les jeunes n'ont souvent pas accès à des activités extrascolaires, comme le sport ou d'autres loisirs, et n'ont pas non plus de modèles ou de mentors, deux figures qui permettraient de renforcer la cohésion sociale.

Au *niveau communautaire*, plusieurs dynamiques et institutions officielles ou non jouent des rôles essentiels. Tout d'abord, les institutions religieuses sont particulièrement importantes. Les imams, les mosquées et les madrassas ne sont peut-être pas suffisamment préparés à jouer le rôle de guides qui peut être attendu d'eux, en particulier lorsque les mécanismes de gouvernance institutionnels internes sont fragiles ou absents³⁵. Dans un tel cas de figure, les institutions religieuses deviennent des cibles faciles pour le recrutement, la prise de pouvoir par les groupes extrémistes et la propagation de messages à caractère extrémiste³⁶. Ces dernières années, le nombre de madrassas a considérablement augmenté (avec un ratio d'une mosquée pour sept madrassas)³⁷. Dans de nombreuses communautés, il s'agit des seuls établissements d'enseignement pour les jeunes. Cependant, la qualité des programmes scolaires étant peu contrôlée, les mosquées et les madrassas ont toute latitude pour enseigner et prêcher ce qu'elles veulent. Les institutions religieuses deviennent par conséquent des cibles de choix pour la prolifération d'idéologies extrémistes³⁸. Ensuite, de nombreuses communautés se sentent exclues des structures et processus politiques du fait de l'absence de plateformes entre l'État et la société, et souffrent d'une faible capacité à gérer les conflits locaux de manière pacifique. Enfin, la privation et l'exclusion socioéconomiques sont d'importants vecteurs de radicalisation ; la pauvreté et le sous-développement font naître des rancœurs qui peuvent facilement être exploitées par les groupes extrémistes³⁹. Lorsque ce type d'exclusion au niveau communautaire coïncide avec des processus de gouvernance faibles ou inexistantes – et/ou des clivages religieux, ethniques ou politiques –, une radicalisation peut apparaître.

La manière dont les responsabilités de *l'État* sont ou ne sont pas assumées peut être un important vecteur d'extrémisme violent, notamment lorsque s'y ajoutent plusieurs des autres éléments déjà évoqués⁴⁰. L'impéritie de l'État, couplée à des niveaux élevés de corruption, à l'absence de transparence dans l'administration publique et à des systèmes judiciaires et des services de sécurité insuffisants ou inefficaces – perçus comme servant l'intérêt politique des élites au lieu de protéger les droits des citoyens – alimentent l'expansion rapide du phénomène de radicalisation sur le continent africain. Dans certains pays subsahariens, l'incapacité de l'État à garantir des services et des mécanismes de gouvernance essentiels crée des espaces contestés et/ou non gouvernés. Dans de telles situations, les groupes religieux interviennent souvent pour répondre aux besoins en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures⁴¹. La radicalisation qui fait naître la violence peut être plus forte dans ces régions où la marginalisation est associée à un désir d'autonomie politique, et souvent à une résurgence du patriotisme⁴². L'échec ou l'effondrement de l'État peut évidemment représenter une opportunité pour les groupes extrémistes.

Divers facteurs se mêlent au *niveau régional et transnational* pour créer les conditions susceptibles d'initier et d'alimenter la poussée de l'extrémisme violent en Afrique. Comme souligné précédemment, au niveau transnational et régional, les frontières poreuses facilitent le trafic des armes légères et de petit calibre (ALPC), des personnes, des drogues et des biens vitaux pour ces groupes, ce qui tend à brouiller la distinction entre groupes armés violents et réseaux criminels transnationaux. La forte proportion de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de réfugiés déstabilise davantage le continent⁴³, exacerbant la vulnérabilité des populations déjà marginalisées et faisant des camps de réfugiés et des populations en déplacement des cibles faciles pour les groupes radicalisés.

Au *niveau mondial*, de nombreux facteurs peuvent alimenter l'extrémisme violent ; parmi eux, trois ont été particulièrement mis en avant dans le cadre des consultations du PNUD. Tout d'abord, la période dite du printemps arabe a servi de catalyseur à une croissance rapide de l'extrémisme violent en Afrique⁴⁴. Bien que le soulèvement lui-même n'ait évidemment pas joué un tel rôle, la réaction ou l'absence de réaction de nombreux États de la région face aux révoltes a alimenté la frustration, la marginalisation et, dans certains cas, l'extrémisme⁴⁵. Ainsi, la situation en Libye a contribué à créer une vague d'insurrections qui frappe toute la sous-région et perpétue l'instabilité. Bon nombre des arguments avancés par les extrémistes violents reposent sur la notion selon laquelle la communauté internationale ne défend pas les musulmans, et ce type de discours est souvent utilisé pour justifier la violence envers

35 PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba.

36 Ibid.

37 <http://www.faithassociates.co.uk/>

38 PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba.

39 Alao (2015), p. 21.

40 PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba.

41 PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba.

42 Ibid., p. 24.

43 PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba.

44 Alao (2015), p. 24.

45 PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba.

« l'Occident »⁴⁶. Ensuite, la mondialisation et le développement rapide de l'accès aux médias et aux nouvelles technologies semblent exacerber le sentiment de privation relative et l'écart toujours croissant entre les riches et les pauvres. Enfin, les interventions de la coalition internationale au Moyen-Orient après le 11 septembre, la politique étrangère envers Israël et la Palestine, et l'impression générale que les politiques étrangères de l'« Occident » sont sélectives et agressives alimentent les groupes extrémistes, qui les manipulent dans un discours radicalisé servant à justifier la violence dans le cadre d'une guerre incessante du « nous » contre « eux »⁴⁷.

2.2 Pourquoi le PNUD intervient-il ?

Le PNUD est le principal organisme de développement des Nations Unies ayant une présence dans les 54 États d'Afrique et une présence régionale à Addis-Abeba, en Éthiopie ; à Nairobi, au Kenya ; et à Dakar, au Sénégal. Au niveau régional, le PNUD compte plus de 120 experts techniques dans les domaines de la gouvernance et de la primauté du droit, de la prévention des conflits, de la

⁴⁶ Saltman et Smith (2015), p. 12.

⁴⁷ PNUD, 2015, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba.



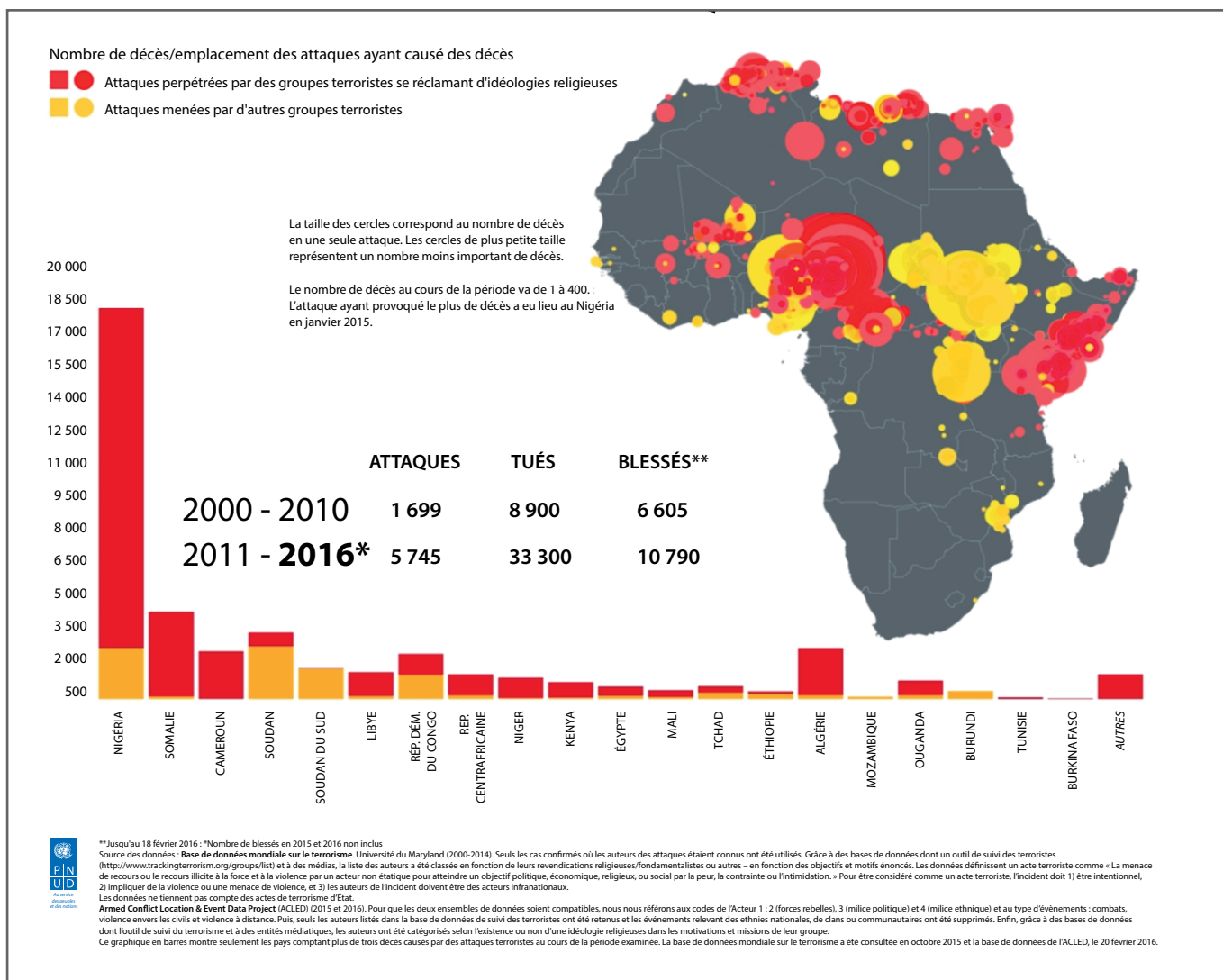
Grâce au PNUD, ce projet bénéficie de réseaux et de partenariats établis depuis des décennies avec la société civile, les groupes religieux, l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les gouvernements hôtes et les établissements universitaires, afin de parvenir aux objectifs fixés. Parmi ces partenariats, citons les projets pilotes menés dans le cadre du programme intégré de prévention des crises et de relèvement intitulé « Renforcement des capacités nationales pour le relèvement rapide, la consolidation de la paix et la réconciliation » sur le site de protection des civils de la Maison des Nations Unies, à Djouba. Ce programme a été élaboré par le PNUD pour répondre à la crise qui touche le Soudan du Sud depuis décembre 2013. Il vise à renforcer les capacités nationales en matière de relèvement rapide, de consolidation de la paix et de réconciliation dans le pays. Peter Gatkuoth Koi (au micro), président des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sur le site de protection des civils de la Maison des Nations Unies à Djouba, s'exprime lors du lancement officiel du programme. 20 octobre 2014, Djouba, Soudan du Sud, photo ONU/JC McIlwaine.

sexospécificité, de l'autonomisation des jeunes, des moyens de subsistance, de la coordination de l'aide au développement et de l'appui à la réalisation des ODD. Outre notre présence dans les 11 pays ciblés par le projet, les capacités techniques régionales du PNUD seront déployées pour soutenir le processus de mise en œuvre. Le PNUD apporte également à ce projet des réseaux et partenariats établis depuis des décennies avec la société civile, les groupes religieux, l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les gouvernements hôtes et les établissements universitaires afin de parvenir aux objectifs définis dans ce projet. De plus, l'impartialité du PNUD en fait un opérateur unique dans un domaine de travail extrêmement délicat et sensible sur le plan politique.

Plus spécifiquement, au cours des 18 derniers mois, le PNUD s'est efforcé de parvenir à une compréhension plus approfondie et plus nuancée de l'extrémisme violent. En mai 2014, le PNUD a organisé sa première consultation mondiale d'experts sur le sujet, intitulée « La radicalisation et ses implications pour le développement, la prévention de la violence et la résolution des conflits », à Istanbul, en Turquie. L'objectif de la consultation était d'établir une compréhension commune des principaux enjeux et de renforcer la cohérence entre les acteurs du développement international. Plus de 50 participants du monde entier ont pris part à l'événement, notamment des représentants d'universités, de centres de recherche et d'organisations de la société civile, ainsi que des institutions partenaires comme l'African Leadership Centre de Kings College, la Banque islamique de développement (BID), l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés (GPPAC), l'Union européenne (UE) et l'Université de Londres au Royaume-Uni.

Soucieux de développer les idées rassemblées lors de cette première session et d'approfondir les spécificités régionales des dynamiques mises en avant, le Centre de services régional du PNUD en Afrique a organisé en juillet 2015 une deuxième rencontre d'experts à Nairobi, au Kenya, intitulée « Définir des solutions de développement face à la radicalisation en Afrique ». Étaient présents plus de 60 experts et professionnels issus de milieux variés (universités, groupes de réflexion et instituts de recherche) venus d'Afrique, d'Allemagne, d'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni, la CUA, l'IGAD, l'Union européenne, des experts en religion, ainsi que des représentants des Nations Unies, d'organisations de la société civile, de médias internationaux et d'acteurs bilatéraux, notamment la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède. Ce document s'appuie également sur la rencontre d'experts organisée par le PNUD au Cameroun pour examiner les crises en Afrique centrale (notamment au nord du Cameroun, au Nigéria et en République centrafricaine), laquelle a ensuite orienté l'intervention des Nations Unies contre Boko Haram et en République centrafricaine.

Figure 1 : Décès causés par des attaques terroristes perpétrées en Afrique entre 2006 et 2015



Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre la montée de la radicalisation en Afrique et de commencer à rassembler les éléments d'un cadre stratégique qui pourrait aboutir à un projet régional du PNUD sur la question. Pour préciser et approfondir les idées issues de la rencontre à Nairobi, une troisième consultation a été organisée à Addis-Abeba en août 2015, avec un groupe plus restreint et dans un cadre plus informel. Ce format a permis au groupe d'experts – composé d'entités religieuses, de la CUA, de l'Union européenne, de l'IGAD, de la société civile, d'Amnesty International, de partenaires bilatéraux et du PNUD – d'étudier de près les domaines thématiques préconisés lors de la rencontre de Nairobi pour l'intervention en matière de développement afin de prévenir et lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Ce fut également l'occasion de tester et de valider ces idées (notamment leur adéquation avec le contexte africain) et de les développer, en les axant sur des interventions régionales, nationales et locales à court, moyen et long terme. L'objectif de cette consultation était d'élaborer une intervention multilatérale et multidimensionnelle, capable de lutter contre les facteurs à l'origine de la radicalisation et de l'extrémisme violent et de leur perpétuation, comme l'exclusion et la marginalisation.

3.1 Aperçu général

Ce projet « *Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique* » est une initiative multinationale et régionale s'étendant sur quatre ans. Ce projet vise à lutter contre les facteurs immédiats et sous-jacents de la montée de l'extrémisme violent et à tirer parti du travail actuellement mené par le PNUD sur les causes anciennes de ce phénomène, notamment la faible gouvernance, le sous-développement et la marginalisation. Il s'appuie sur une approche sécuritaire qui crée un lien conceptuel entre la sécurité humaine et le développement, à savoir « une réponse globale centrée sur les personnes, adaptée au contexte et axée sur la prévention »⁴⁸. Il repose également sur les ODD, dont un grand nombre peut contribuer à réduire la propagation de l'extrémisme violent.

Cette initiative sera mise en œuvre en partenariat avec les gouvernements nationaux, les organismes régionaux et sous-régionaux, les donateurs bilatéraux, les organisations de la société civile, les groupes médiatiques, les groupes religieux et les représentants communautaires, le cas échéant. Le projet a été conçu en tenant parfaitement compte du fait qu'aucun acteur ne peut parvenir seul à prévenir et lutter contre ce phénomène destructeur, et que la coordination et les partenariats sont des éléments essentiels à la réussite de la stratégie.

La stratégie du projet repose sur un cadre théorique, des directives relatives aux particularités propres aux différentes catégories de pays, trois différents « modes » d'intervention, une théorie du changement, et huit secteurs d'intervention. Pour chacun de ces secteurs, un ensemble d'activités axées sur la prévention ou sur la lutte contre l'extrémisme violent sera mis en œuvre, en fonction de la nature du problème. Toutes les interventions tiendront pleinement compte du contexte national, ainsi que des politiques, recherches et bonnes pratiques au niveau international, régional et local.

3.2 Cadre théorique

La stratégie, conçue pour contribuer à freiner la propagation et limiter la montée de l'extrémisme violent, repose sur un cadre théorique définissant l'intervention globale et chacun des résultats clés attendus. Sur la base de ce cadre théorique, toutes

⁴⁸ Résolution de l'Assemblée générale, 2012, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/290&Lang=F

les interventions impliqueront et toucheront les individus, les institutions et les idéologies à différents degrés.

Certaines interventions, par exemple, seront davantage axées sur l'**aspect idéologique**, et mettront l'accent sur le niveau « méso » (ou niveau du groupe). Cela implique d'étudier de quelle manière les discours extrémistes sont diffusés, les personnes qu'ils ciblent, et d'évaluer leur impact et leur capacité à initier des processus de radicalisation. Il s'agit de comprendre les processus de manipulation et de coercition, via l'utilisation des canaux de communication (virtuels et réels) formels et informels, en vue de prévenir, de contrer et de gérer l'impact des idéologies destinées à encourager les actes de violence, en particulier chez les populations vulnérables. Les interventions axées sur l'aspect idéologique peuvent impliquer un engagement dans des activités interconfessionnelles et intraconfessionnelles de manière à dénoncer les incohérences doctrinales et toute manipulation de la religion visant à servir des intérêts politiques et à justifier la violence.

D'autres interventions incluront certains éléments idéologiques, mais se concentreront davantage sur les **institutions**, officielles ou non, et seront donc axées sur les dynamiques au niveau « macro » (ou sociétal). Elles s'intéresseront aux territoires sur lesquels la faiblesse (voire l'absence) de certaines institutions facilite la montée de l'extrémisme violent, dans le but de renforcer leur résilience. À cet égard, les institutions publiques sont particulièrement importantes ; l'aide aux gouvernements dans la

Figure 3 : Cadre théorique

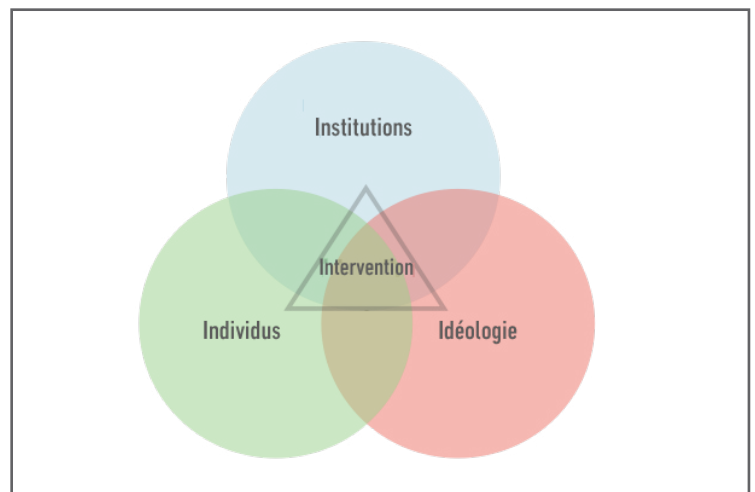
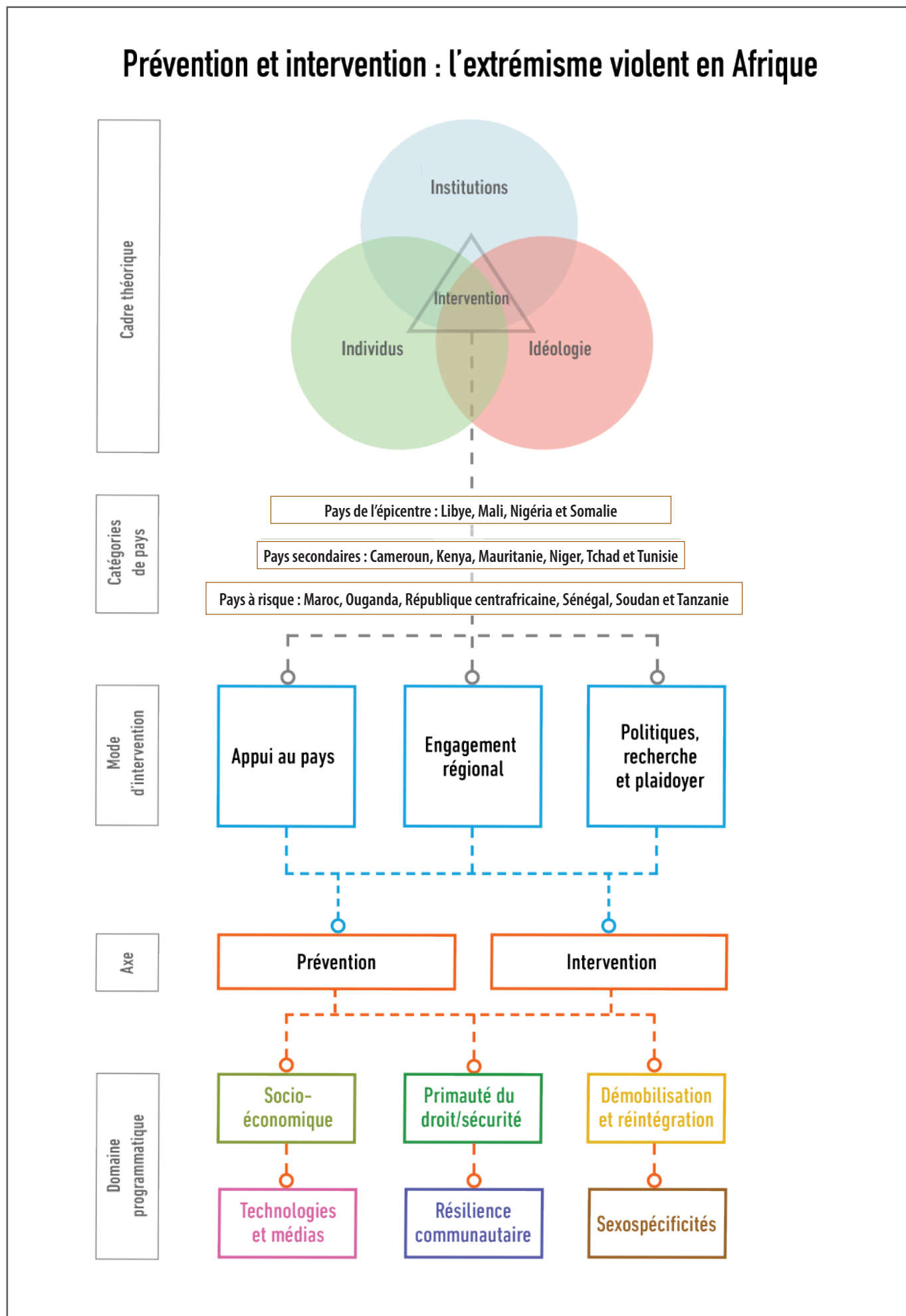


Figure 2 : Stratégie, interventions et activités du programme



conception et la mise en œuvre d'interventions globales et inclusives axées sur le développement pour lutter contre l'extrémisme violent – notamment le renforcement de l'efficacité de la gouvernance dans les régions « à risque » – constituera une composante clé de ce programme. En outre, les institutions publiques comme les prisons sont devenues des terrains fertiles pour la radicalisation et le recrutement. La manière dont les autorités, plus particulièrement les forces de l'ordre et l'armée, répondent à l'extrémisme est une question cruciale du processus de radicalisation et doit être prise en compte. D'autres institutions publiques comme les écoles publiques, les services de renseignement, les partis politiques et les parlements ont également un rôle crucial à jouer et font partie intégrante de la stratégie du programme. Les institutions quasi officielles, non formelles et non publiques sont tout aussi importantes. Les entreprises, les institutions religieuses, les organisations non gouvernementales et de la société civile, les aînés, les clubs sociaux et les structures communautaires traditionnelles – pour ne citer qu'eux – peuvent tous être impliqués pour prévenir, endiguer ou bloquer les processus de radicalisation. En renforçant les institutions formelles et informelles, les interventions permettront de resserrer les relations entre l'État et la société et de s'assurer que les approches sont à la fois globales et inclusives.

S'il est crucial qu'elles ciblent les idéologies et les institutions, les interventions doivent aussi être axées sur des **individus** clés pour augmenter leurs chances de parvenir à limiter et à lutter contre la croissance de l'extrémisme violent. Certains individus et groupes d'individus servent de facilitateurs, de catalyseurs et d'« agents » actifs de l'extrémisme violent. D'autres peuvent être des victimes ou fournir un réseau social à ces individus. Les interventions qui ciblent les individus sont conçues de manière à prévenir et à endiguer la montée de l'extrémisme violent.

3.3 Approche du projet

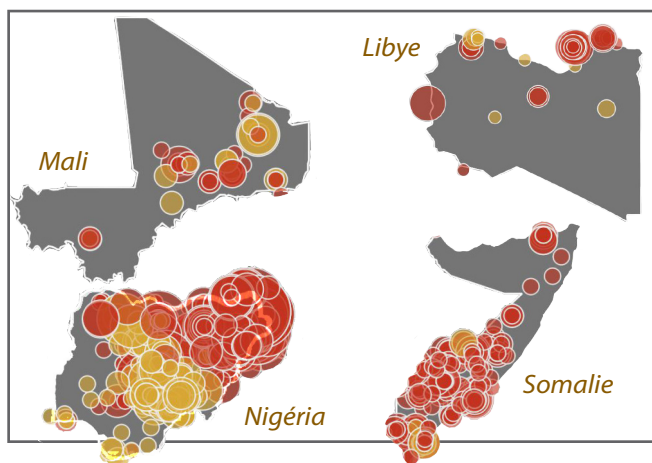
Intégré dans le Programme régional du PNUD pour l'Afrique, ce projet pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent repose sur (a) une approche axée sur les droits de l'homme, avec une attention particulière aux initiatives régionales en faveur des femmes⁴⁹, des jeunes et des autres groupes marginalisés ; (b) une approche axée sur le développement humain durable, et notamment le renforcement des capacités ; et (c) une volonté de collaboration cherchant à mettre à profit, compléter et renforcer le travail des autres acteurs.

Les différents types d'initiatives au niveau national

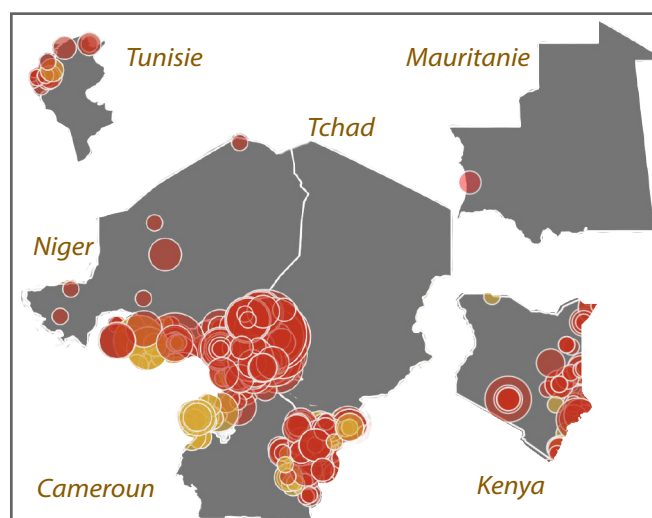
Il convient de noter qu'au cours des quatre années couvertes par ce projet, il est possible que des pays qui n'y figurent pas actuellement aient besoin d'y être intégrés ; une approche proactive et flexible

est donc adoptée. Dans cet esprit, cette initiative est axée sur trois principaux groupes de pays :

- Les « **pays de l'épicentre** » : les pays définis comme étant à l'épicentre de la montée de l'extrémisme violent sont ceux où les groupes extrémistes violents sont déjà présents et perpètrent des attaques régulières contre des populations innocentes. Ces groupes sont déjà bien établis dans ces pays et disposent d'importantes sources de financement, de vastes réseaux de recruteurs et de stratégies de recrutement relativement efficaces. Dans ces États, l'attention sera portée autant sur la prévention que sur la répression. Les initiatives dans les pays de l'épicentre porteront sur [la Libye](#), [le Mali](#), [le Nigéria](#) et [la Somalie](#).

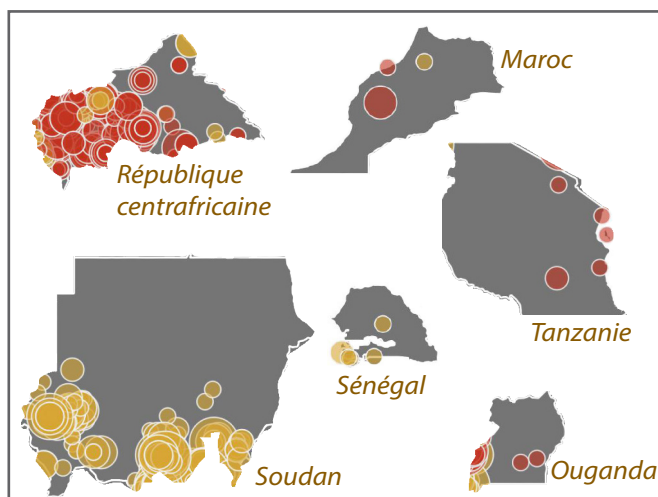


- Les « **pays secondaires** » : les pays secondaires souffrent des effets de la présence et des opérations des groupes extrémistes violents dans un pays voisin. De ce fait, ils subissent des attaques violentes régulières (attaques armées, vols de bétail, destruction des terres agricoles, etc.) ainsi que les conséquences de l'afflux de réfugiés dont la présence peut raviver des tensions et des conflits préexistants. La mauvaise gestion des frontières et la limite de plus en plus floue entre les réseaux criminels transnationaux, les groupes armés et les groupes extrémistes violents viennent complexifier un peu plus les dynamiques de l'extrémisme violent. Dans ces pays, les initiatives seront fortement axées sur la prévention, mais également sur la mise en œuvre d'un grand nombre d'activités destinées à apporter une réponse efficace au problème. Les initiatives dans les pays secondaires porteront sur [le Cameroun](#), [le Kenya](#), [la Mauritanie](#), [le Niger](#), [le Tchad](#) et [la Tunisie](#).



⁴⁹ Les initiatives intersectorielles tiendront pleinement compte de la stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes.

- Les « **pays à risque** » : les pays exposés au risque d'extrémisme violent partagent certains facteurs socioéconomiques et certains facteurs relatifs à la gouvernance avec les pays de l'épicentre et secondaires, mais ne comptent aucun groupe extrémiste violent actif sur leur territoire. Toutefois, dans certains pays à risque, de petites populations manifestent des signes de radicalisation et sont à l'origine d'attaques ou d'incidents isolés. Ces pays sont « à risque » en raison de facteurs contextuels nationaux, mais aussi du fait de la porosité des frontières, des activités des réseaux criminels transnationaux, et d'autres crises et conflits en cours. Dans ces pays, les initiatives ne seront axées que sur des activités liées à la prévention. Les initiatives dans les pays à risque porteront sur l'Ouganda, le Maroc, la République centrafricaine, le Sénégal, le Soudan et la Tanzanie⁵⁰.



3.4 « Modes » d'intervention

Ce projet régional sera mis en œuvre à travers trois modalités principales axées sur l'appui aux pays, les initiatives régionales, et une stratégie relative aux politiques, à la recherche et au plaidoyer ; les deux premières représentent les niveaux d'engagement, tandis que la troisième est une stratégie intersectorielle qui sera appliquée au niveau régional et profitera aux pays au niveau national. Voir ci-dessous pour plus d'informations⁵¹ :

- **Appui aux pays** : l'appui sera fourni à tous les pays cibles par l'intermédiaire des bureaux de pays du PNUD. L'intervention relative au projet sera adaptée au contexte local et mise en œuvre au niveau national par les bureaux de pays du PNUD et les partenaires nationaux.
- **Initiatives régionales** : le Centre de services régional du PNUD basé à Addis-Abeba fournira un appui à la CEDEAO, à la CBLT, à l'IGAD et à l'Union africaine. Plus précisément, ces entités seront épaulées dans l'élaboration de stratégies communes et harmonisées de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans la région, renforçant ainsi la coopération interétatique sur cette question. Enfin, des efforts visant à soutenir les plateformes communes existantes seront déployés afin de s'assurer que les

⁵⁰ Le cas de la République centrafricaine est relativement unique sur le continent africain. En effet, le conflit a une dimension religieuse et déstabilise déjà fondamentalement le pays, qui risque de basculer dans un extrémisme violent de la même nature que celui que nous ciblons spécifiquement dans le cadre de cette initiative.

⁵¹ Il est important de souligner que l'appui aux gouvernements et aux autres acteurs sera apporté par les bureaux de pays du PNUD, les coordonnateurs résidents des Nations Unies, ainsi que les équipes de pays des Nations Unies, en collaboration avec les partenaires locaux.

discussions actuelles axées sur la sécurité et sur la manière de lutter contre l'extrémisme violent sont associées à des interventions et des échanges centrés sur le développement.

- **Politiques, recherche et plaidoyer** : il existe des travaux universitaires sur l'extrémisme violent, mais ceux-ci ne sont pas toujours connus des décideurs politiques et des professionnels et ne sont pas bien intégrés aux programmes. Outre ces problèmes relatifs au lien entre le milieu universitaire et le milieu décisionnel, de sérieuses lacunes demeurent en matière de recherche, de plaidoyer et de politiques. Ce projet permettra d'investir dans la recherche et la coordination de cette dernière, tout en améliorant la répartition et la diffusion des travaux de recherche et d'élaboration des politiques, avec pour objectif d'influencer les initiatives stratégiques régionales et nationales de lutte contre l'extrémisme violent. Il sera réalisé en étroite collaboration avec le Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent qui sera bientôt établi à Djibouti.

3.5 Domaines d'intervention : la théorie du changement⁵²

Ce projet repose sur une théorie du changement selon laquelle il existe huit processus interdépendants pouvant créer une voie de développement en mesure de prévenir et de lutter contre la montée de l'extrémisme violent en Afrique. Parmi ces huit dynamiques interdépendantes figurent le renforcement des conditions socioéconomiques, la primauté du droit et la sécurité, les stratégies de démobilisation et de réintégration axées sur le développement, l'utilisation efficace des médias et technologies, la résilience et la cohésion des communautés, et les initiatives sexospécifiques tenant compte du fait que l'extrémisme violent n'a pas les mêmes effets sur les hommes, les femmes, les garçons et les filles. Ces six dynamiques de développement sont influencées par deux processus intersectoriels susceptibles d'améliorer leur impact : d'une part, la coordination des stratégies relatives aux politiques, à la recherche et au plaidoyer, et d'autre part, les initiatives visant à accentuer l'approche régionale du phénomène en renforçant les capacités et la coordination des organismes régionaux et sous-régionaux. Ensemble, ces éléments constituent une intervention en faveur du développement globale et inclusive visant à lutter contre l'extrémisme violent. La figure 4 détaille les éléments permettant de définir la stratégie.

Il convient de noter que toutes ces approches tiennent compte des sexospécificités. En outre, toutes ces dynamiques impliquent le croisement d'idéologies, d'individus et d'institutions associés de différentes manières et à des degrés divers, comme l'explique le cadre théorique. La section suivante fournit des informations supplémentaires sur le contexte, les mécanismes de causalité et les facteurs déterminants liés à la théorie du changement.

⁵² Une théorie du changement est un outil conceptuel qui permet de rassembler tous les principes sur lesquels repose la conception du projet, ainsi que les mécanismes censés susciter le changement ; elle permet de s'assurer que la complexité des problèmes est bien prise en considération dans l'élaboration des interventions et clarifie la manière dont l'intervention aboutira au changement souhaité.

Contexte

- Le projet cible en premier lieu les personnes **exposées au risque** de radicalisation et aux processus associés à l'extrémisme violent, ainsi que celles qui subissent les conséquences de ce phénomène, notamment les jeunes à risque, les populations marginalisées (tribus/clans minoritaires, par exemple), les personnes déplacées et les réfugiés, les personnes vivant dans des zones non gouvernées, les femmes et les enfants.
- En deuxième lieu, il cible également les individus **déjà radicalisés** et/ou appartenant à des groupes extrémistes, notamment les combattants, les recruteurs, les financeurs, les militants, les facilitateurs et les soutiens indirects de diverses formes.
- Enfin, le projet s'intéresse aux causes immédiates, sous-jacentes et fondamentales de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
 - Parmi les **causes/catalyseurs immédiats** de la radicalisation et de l'extrémisme violent figurent l'impression accrue de privation économique relative, la banalisation des discours extrémistes (par le discours direct, Internet et les campagnes médiatiques), la facilité de l'accès aux armes et aux sources de financement, la faible gouvernance et la mauvaise gestion des institutions religieuses, un système judiciaire et des lois qui exacerbent les niveaux de radicalisation, l'absence ou la faiblesse des mécanismes de plainte au niveau local, et le renforcement d'une tendance au désespoir et à la vulnérabilité chez les jeunes.
 - Parmi les **causes/catalyseurs sous-jacents** de la radicalisation et de l'extrémisme violent figurent la résonance accrue des discours radicaux, les approches axées majoritairement sur la sécurité/répression, la « perte » d'identité/perte de sens, la perte de légitimité des structures traditionnelles, les zones non gouvernées/hors de portée du gouvernement, la croissance des madrassas non réglementées, la méconnaissance des pratiques anti-radicalisation, le manque de formation des imams et des comités de direction, les niveaux élevés de corruption, le chômage et le manque de moyens de subsistance, l'écart croissant entre zones urbaines et zones rurales, les crises humanitaires/alimentaires à répétition, les modes de financement illicites, la mauvaise gestion régionale des frontières, le recoupement avec la criminalité transnationale, le manque de coordination des renseignements régionaux, la volonté de privilégier l'ordre public au détriment de la justice, l'utilisation des prisons comme lieux de recrutement, les réactions « répressives » de la police, l'insuffisance et l'inefficacité des enquêtes, l'exclusion des structures politiques/de la vie publique, le manque de relations entre le gouvernement et la société, le manque de capacités des communautés en matière de résolution des conflits, l'affaiblissement de la cohésion sociale, l'accès insuffisant à une éducation appropriée, l'éloignement des réseaux « réels » et la dépendance excessive envers les réseaux virtuels, la discrimination et la violence à l'égard des femmes et l'affaiblissement de la structure familiale.

- Parmi les **causes/catalyseurs fondamentaux** de la radicalisation et de l'extrémisme violent figurent l'impéritie des États, l'inefficacité de la gouvernance et la médiocrité des prestations de services, les niveaux élevés de divisions sociétales à caractère ethnique ou religieux, exacerbés par les élites et associés à un faible niveau de confiance, l'impression généralisée de marginalisation politique et économique, les faibles niveaux de développement/les niveaux élevés de pauvreté, les tensions géopolitiques, le sentiment d'injustice/d'inégalité à l'échelle mondiale et l'idée séparatiste d'une « guerre de l'Occident contre l'Islam ».

Mécanismes de causalité

Les mécanismes de causalité sont les processus/moyens par lesquels un objectif est concrétisé ; dans le cadre de ce projet, sont considérés comme étant les principaux mécanismes de causalité⁵³ :

- L'amélioration des **moyens de subsistance** des jeunes « à risque » et d'autres populations vulnérables, grâce à une attention accrue aux « zones sensibles » et à un meilleur accès à l'emploi, aux programmes de renforcement des compétences et à l'éducation.
- Le renforcement des capacités et de la confiance dans **le système judiciaire et la primauté du droit**, grâce aux éléments suivants : la capacité des institutions nationales à gérer efficacement la radicalisation et l'extrémisme violent et à trouver un juste équilibre entre ordre public et justice ; des systèmes pénitentiaires pouvant servir de centres de déradicalisation et de changement ; une coopération efficace entre la police et les communautés dans un objectif commun de protection ; des enquêtes efficaces et la protection des parties prenantes principales ; et une bonne coopération régionale.
- Des niveaux croissants de **démobilisation et l'amélioration des processus de réintégration** à l'aide de différents moyens : des centres efficaces de démobilisation/réhabilitation ; un soutien psychosocial et un encadrement constants ; une bonne connaissance des processus de déradicalisation ; et à une meilleure sensibilisation communautaire afin d'atténuer la stigmatisation lors du retour dans la communauté.
- La **discréditation des discours violents**, au moyen des mesures suivantes : la diffusion de discours anti-radicalisation par des journalistes attachés à l'éthique de leurs reportages ; une meilleure écoute des victimes, des survivants et des repentis ; une plus grande implication médiatique des chefs religieux ; et l'autonomisation des jeunes afin qu'ils deviennent des leaders sur la toile et dans la vraie vie.
- La **baisse des tensions intra- et interreligieuses et le renforcement de la résilience communautaire** des institutions religieuses, grâce à un meilleur dialogue intra- et interreligieux ; à une bonne gestion des madrassas et des mosquées et à une formation appropriée des imams ; et à des mécanismes efficaces d'alerte précoce.
- L'amélioration de la **différenciation et de l'adaptation des interventions ciblant les hommes, les femmes, les garçons et**

⁵³ Voir l'annexe I pour une présentation de ces processus.

les filles par différents moyens : soutenir davantage les femmes touchées par la radicalisation et l'extrémisme violent ; autonomiser les dirigeantes et partisanes de la déradicalisation ; et encourager les jeunes hommes et les jeunes femmes à être les ambassadeurs des processus de déradicalisation.

Facteurs déterminants

- Une **stratégie en matière de recherche, de politique et de plaidoyer** qui : favorise la collaboration entre les chercheurs, les décideurs et les professionnels pour lutter contre l'extrémisme violent ; favorise la coordination et la diffusion des travaux de recherche afin de remédier aux lacunes en la matière et de rendre ces travaux accessibles ; suivre les tendances et mettre en commun les bonnes pratiques.
- Une **stratégie régionale** qui renforce la capacité des organismes régionaux et sous-régionaux à coopérer et à coordonner leurs activités efficacement afin de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent au-delà des frontières.

3.6 Partenariats

Ce projet s'appuie sur le travail d'un large éventail d'acteurs intervenant dans ce domaine et cherche à le compléter. Plus précisément, nous entendons impliquer ces acteurs non seulement dans la mise en œuvre des initiatives présentées dans le présent document, mais également dans leur conception et leur adaptation, afin de s'assurer qu'elles s'inspirent d'idées innovantes et de retours d'expérience, tout en tenant compte des contextes nationaux. Cela permettra également de garantir un processus continu d'enrichissement mutuel et d'adaptation entre notre projet et ceux de nos partenaires. Ce projet vise par conséquent à combler une lacune essentielle, à savoir, renforcer la capacité des communautés, des pays et du continent à enrayer la montée de la violence extrémiste, et veiller à la préservation des acquis du développement en Afrique.

La liste ci-dessous n'est qu'un exemple des acteurs et initiatives dont nous nous inspirons et/ou, dans la mesure du possible, avec lesquels nous travaillons afin de garantir la réussite de notre projet :

- **Le système des Nations Unies dans son ensemble** : ce projet renforcera et approfondira la mise en œuvre du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent. En outre, il tirera parti des connaissances et de l'expertise de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme des Nations Unies (CTITF) et du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT). La CTITF a dirigé l'élaboration de la stratégie de lutte contre le terrorisme en Afrique australe et a aidé plusieurs pays à mettre au point des stratégies nationales ; ce projet s'appuiera sur le travail du système des Nations Unies et l'approfondira. Au niveau national, divers partenariats avec des entités locales viendront renforcer l'initiative.

- **Les organismes régionaux et sous-régionaux** : le PNUD consolidera ses liens étroits avec les organismes régionaux et sous-régionaux sur le continent africain afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des programmes menés dans ce domaine. Plus spécifiquement, nous travaillerons avec la CBLT, la CEDEAO, l'IGAD et l'Union africaine, ainsi que le Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent qui sera bientôt établi à Djibouti. En dehors du continent africain, le PNUD a l'intention de travailler en étroite collaboration avec l'Union européenne, entre autres. Nous ferons également appel à l'équipe d'experts ayant participé à la conception du projet.
- **Les acteurs bilatéraux/États membres** : ce projet s'appuiera également sur une collaboration avec divers États membres travaillant déjà activement sur les questions liées à l'extrémisme violent, notamment l'Australie, les États-Unis, le Royaume-Uni.
- **La société civile** : nous collaborerons étroitement avec la société civile de tous les pays cibles en fonction des besoins, et nous chercherons à nous inspirer des connaissances et de l'expertise des acteurs de pays ne faisant pas nécessairement partie de ce projet. Les travaux du Centre africain d'études et de recherches contre le terrorisme (CAERT) seront ainsi particulièrement utiles, tout comme ceux de l'Africa Skills Initiative. De même, notre collaboration avec les médias jouera un rôle important, notamment nos partenariats avec Al-Jazira, la BBC, France 24 et d'autres médias régionaux et locaux. Les entités religieuses sont elles aussi des partenaires hautement stratégiques dans le cadre de ce projet.
- **Les universités et les groupes de réflexion** : le PNUD travaille déjà avec l'Institut d'études de sécurité (Éthiopie), l'Université de Lancaster (Royaume-Uni) et le Kings College de Londres. Le PNUD développera ses partenariats avec les universités, y compris en Afrique. Les universités africaines serviront d'importantes plateformes impartiales pour rassembler divers groupes de jeunes afin d'échanger sur des sujets sensibles.

3.7 Résultats et activités

Les résultats et activités détaillés ci-dessous se complètent et se renforcent mutuellement. Ils doivent par conséquent être appréhendés dans le cadre d'une approche globale et holistique. Les activités reposent sur l'intime conviction qu'il est impossible d'élaborer une intervention efficace si l'on distingue les dynamiques et approches régionales de celles observées à l'échelle mondiale. Les résultats et activités ci-dessous portent à la fois sur les niveaux régionaux et nationaux, compte tenu du caractère transnational des défis posés par l'extrémisme violent. Cette approche assure une cohérence entre les activités et interventions régionales et nationales.



Résultat 1 – Primauté du droit et sécurité :

Les institutions nationales (notamment le gouvernement, la police et les systèmes de justice pénale) et les communautés sont capables de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.

Souvent, les pays touchés par la montée de l'extrémisme violent ont des systèmes judiciaires mal outillés pour faire face à ce phénomène grandissant ou ne parviennent pas à faire appliquer efficacement les lois en vigueur. Parmi les pays s'inscrivant dans ce projet, beaucoup n'ont pas la capacité juridique nécessaire pour poursuivre efficacement les personnes qui se sont livrées à des activités criminelles liées à l'extrémisme violent. En raison de la manière non conventionnelle dont les extrémistes recourent à la violence, un grand nombre d'États réagissent en se plaçant au-dessus des lois, ce qui contribue souvent à aggraver le problème au lieu de le résoudre : ce type de comportement tend en effet à nourrir le discours des extrémistes et à exacerber le sentiment des communautés qui ont l'impression d'être traitées injustement par l'État. Ces difficultés sont souvent amplifiées par une incapacité à élaborer des approches régionales, qui permettraient d'apaiser les tensions transfrontalières et d'atténuer la tendance à déplacer les problèmes au-delà des frontières nationales.

En matière de sécurité, de nombreux pays adoptent des stratégies qui aggravent la situation. La tendance des autorités à réagir, parfois de manière excessive, donne à de nombreuses populations vulnérables le sentiment d'être la cible de systèmes judiciaires injustes et de pratiques sécuritaires motivées par des raisons politiques, souvent porteuses de préjugés ethniques. Le manque de coordination entre les organisations et l'absence de partage d'informations entre la justice pénale et les forces de l'ordre fragilisent davantage le processus juridique, notamment la capacité à mener efficacement des enquêtes et à surveiller les personnes accusées et/ou reconnues coupables d'avoir participé à des activités liées à l'extrémisme violent.

Souvent, les communautés ne participent pas activement au renforcement de la primauté du droit, et les interventions communautaires sont insuffisantes, autant de facteurs créant des conditions favorables à l'extrémisme. Enfin, du fait de la faiblesse du système de justice pénale et de la méconnaissance des processus de radicalisation de la part du personnel pénitentiaire, les prisons deviennent de plus en plus des lieux de recrutement par les groupes extrémistes violents.

Résultat de l'activité 1.1 : Les pays cibles (épicentre, secondaires et à risque) disposent de stratégies nationales visant à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent. Les gouvernements seront accompagnés dans l'élaboration et/ou l'approfondissement de stratégies et de lois nationales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, notamment dans une perspective de prévention et de répression ; ceux qui disposent déjà de cadres solides seront aidés dans la mise en œuvre des stratégies et des lois. Ces efforts permettront de s'assurer que les gouvernements disposent de cadres solides pour aborder le problème de manière collaborative et coordonnée. Pour soutenir les efforts des gouvernements à cet égard, un groupe consultatif intersectoriel informel sera mis en place afin d'aider les gouvernements dans la lutte contre l'extrémisme violent ; ce groupe – mis en place dans les pays ayant fait preuve de volonté politique – conseillera les décideurs au plus haut niveau du gouvernement sur les stratégies, politiques et interventions adéquates, en s'assurant qu'elles reposent sur les bonnes pratiques et les réflexions les plus récentes en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Ce groupe consultatif pourra également servir d'intermédiaire et permettre à la société civile de faire part de son avis aux décideurs. En plus du groupe consultatif, les organismes régionaux ont un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit d'aider les pays à mettre en place des approches régionales visant à prévenir la montée de l'extrémisme violent, et doivent s'assurer que les normes régionales influencent le travail national sur le continent. Cette activité sera facilitée par l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre.

Résultat de l'activité 1.2 : Le système de justice pénale des pays cibles (épicentre, secondaires et à risque) est soutenu dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cette activité permettra de renforcer la capacité des acteurs du système de justice pénale (police, enquêteurs, détectives, instructeurs, juges, procureurs, etc.) à gérer les cas liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation, grâce à la formation, à l'appui et à d'autres programmes. La collaboration de l'ensemble du système de justice pénale étant essentielle, des mesures seront également prises en vue de resserrer les liens entre la police et le système judiciaire. Un appui sera également fourni afin que les personnes mêlées à des affaires criminelles impliquant des individus accusés de se livrer à des activités liées à l'extrémisme violent, notamment les juges, les témoins et les victimes, bénéficient d'une protection suffisante pour ne pas être la cible des groupes extrémistes. Des programmes de déradicalisation seront également élaborés et mis en place dans les prisons ; ils attacheront une grande importance aux sexes et à la diversité.

Résultat de l'activité 1.3 : La confiance entre les forces de l'ordre et les communautés dans les pays cibles (épicentre, secondaires et à risque) est renforcée. Les capacités de la police seront renforcées afin qu'elle puisse travailler avec les communautés,

notamment à travers l'adaptation des outils des centres de formation de la police et la réforme des règles de coopération de la police avec le public. Afin d'améliorer les relations – et la confiance – entre les forces de police et les communautés, et ainsi renforcer l'efficacité de la prévention et de la répression, des simulations de crise seront réalisées pour améliorer la collaboration des autorités locales, de la police et des communautés et leur réaction face à une crise ou à une attaque ; cela permettra d'établir des procédures d'intervention opérationnelle cohérentes. Dans le cadre de cet objectif, des plans relatifs à la sécurité des communautés et à la police de proximité seront également mis en place entre les autorités locales, la police et les communautés.



Résultat 2 – Démobilisation et réintégration :

Les membres des groupes extrémistes sont démobilisés et réintégrés au sein des communautés.

La démobilisation des groupes extrémistes est un processus complexe, délicat et multidimensionnel qui nécessite une planification et un soutien minutieux, et qui constitue l'une des premières étapes d'une déradicalisation efficace. Les personnes souhaitant se désengager ont souvent peur non seulement de devenir la cible de la police et des forces militaires de leur pays, mais aussi d'être traqués et exécutés par le groupe dont ils voudraient s'éloigner. Ces dynamiques dissuadent souvent les jeunes de quitter ces groupes, ce qui alimente l'extrémisme violent et participe à sa croissance.

Les personnes démobilisées jouent parfois un rôle crucial dans la lutte contre la montée de l'extrémisme violent : elles peuvent être des sources de renseignement indispensables et livrer d'importants témoignages sur le quotidien en première ligne de ces groupes, une réalité souvent très différente de celle décrite par les recruteurs. Il est par conséquent essentiel de leur assurer, à leur retour, un environnement garantissant leur sécurité et leur offrant la possibilité de reconstruire leur vie en dehors du groupe, au sein de leur communauté. Pour ce faire, il convient de prévoir un cadre juridique adapté, de favoriser un engagement politique clair et de renforcer les liens de confiance avec les personnes souhaitant se désengager.

Résultat de l'activité 2.1 : Un appui est fourni aux centres de transition/réhabilitation au niveau national dans les pays de l'épicentre et secondaires. Les centres locaux et nationaux de transition et de réhabilitation déjà en place bénéficieront d'un appui afin de réhabiliter efficacement les anciens membres des groupes extrémistes, ce qui aura des conséquences sur les mécanismes de justice transitionnelle le cas échéant. Ces initiatives seront adaptées au contexte national et aux dynamiques de réhabilitation des pays concernés. Cette intervention veillera à ce que ces centres disposent de stratégies et de programmes de déradicalisation efficaces et s'inspirent des bonnes pratiques dans ce domaine. Ces centres fourniront aux individus à risque un soutien psychosocial afin d'éviter leur radicalisation et/ou de faciliter leur réintégration. Cette partie de l'intervention impliquera l'élaboration de programmes de suivi et de formation des formateurs ainsi que des conseils sur les perspectives d'emploi/moyens de subsistance appropriés – tout cela sous la supervision d'entités nationales. Cette activité tirera parti de l'expertise du Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent qui sera bientôt établi à Djibouti.

Résultat de l'activité 2.2 : Des programmes de sensibilisation communautaire sont mis en place dans les pays de l'épicentre et secondaires afin d'atténuer la stigmatisation des membres démobilisés et de mieux préparer les communautés à les accepter. Dans les zones sensibles, les communautés participeront à un dialogue et à des programmes de sensibilisation visant à apaiser les tensions et à faire en sorte que les personnes démobilisées et leur famille puissent être réintégrées à leur communauté sans stigmatisation ni discrimination.



Résultat 3 – Facteurs socioéconomiques :

Les jeunes « à risque » et les personnes vulnérables vivant dans les zones sensibles bénéficient d'initiatives axées sur les moyens de subsistance.

Dans le contexte africain, les problèmes socioéconomiques jouent un rôle clé dans les processus de radicalisation. La pauvreté et le sous-développement font naître des rancœurs qui peuvent facilement être exploitées par les groupes extrémistes, notamment lorsque ces facteurs sont associés à une mauvaise gouvernance et à l'absence de prestation des services les plus élémentaires. Les jeunes sont de plus en plus vulnérables en raison d'un faible niveau d'éducation ; peu préparés à affronter un marché du travail très compétitif, ils deviennent des proies faciles pour la radicalisation. En effet, la corrélation entre le fait de savoir lire, écrire et compter et la montée de la radicalisation a

été constatée dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, notamment au Sahel, au nord-est du Nigéria, au nord du Cameroun, au nord-est du Kenya et en Somalie. Cette situation est aggravée par les taux élevés de chômage, qui provoquent une frustration chez de nombreux jeunes privés de perspective viable pour leur avenir et relativement faciles à recruter pour les groupes extrémistes, en particulier dans la mesure où la plupart de ces groupes proposent des incitations financières et donnent un sens à leur vie.

Le PNUD et de nombreux autres acteurs travaillent déjà activement dans ce domaine afin d'améliorer les perspectives d'emploi, les programmes en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, les activités de renforcement des compétences, les niveaux d'éducation, etc., de façon à faire baisser les taux de chômage et à améliorer l'accès aux moyens de subsistance. Le problème est qu'à l'heure actuelle, ces programmes ne sont pas ciblés/adaptés spécifiquement aux jeunes à risque et/ou déjà impliqués dans les activités des groupes extrémistes violents. Les activités dans ce domaine s'appuieront sur les programmes existants et veilleront à ce qu'ils ciblent les groupes vulnérables, essentiellement dans les zones non gouvernées où ces populations sont particulièrement menacées. Lorsqu'elles n'existent pas encore, le programme contribuera également à concevoir de telles interventions afin de combler les lacunes.

Résultat de l'activité 3.1 : Un aperçu détaillé du « paysage » de la programmation dans les pays cibles (épicerie, secondaires et à risque) met en avant les jeunes, le renforcement des compétences, l'emploi et les moyens de subsistance. Il comportera une analyse de tous les programmes relatifs à l'emploi et aux moyens de subsistance en cours de mise en œuvre par les Nations Unies, les acteurs régionaux, les ONG, le secteur privé et d'autres acteurs, le cas échéant. Il permettra également au PNUD d'identifier ses propres besoins quant à la nécessité d'adapter, de modifier ou de mieux cibler ses programmes par rapport aux personnes exposées au risque de radicalisation, d'une part, et sa capacité à conseiller et à soutenir d'autres acteurs dans cette démarche, d'autre part. Les programmes existants seront ensuite appuyés/adaptés afin de cibler les populations vulnérables dans les zones sensibles principales, telles que les régions frontalières et les camps de réfugiés.

Résultat de l'activité 3.2 : De nouveaux programmes ciblent les domaines où des lacunes ont été identifiées dans les pays cibles (épicerie, secondaires et à risque). S'il existe des lacunes au sein des programmes relatifs à l'emploi ou aux moyens de subsistance, de nouvelles interventions seront définies pour favoriser le renforcement des compétences, l'entrepreneuriat, l'emploi et l'accès aux autres moyens de subsistance, en ciblant les jeunes à risque et les autres populations vulnérables vivant dans les zones sensibles. Des efforts seront également entrepris – si nécessaire – par le biais d'initiatives de mentorat et de leadership visant à favoriser un sentiment de cohésion et d'adhésion à une cause.



Résultat 4 – Médias, technologies et sensibilisation du public :

Les discours violents et la propagande extrémiste sont contrôlés.

Les jeunes d'aujourd'hui ont grandi dans un monde connecté à l'information et aux réseaux sociaux. L'utilisation d'Internet pour diffuser des images violentes et entrer en contact avec les populations vulnérables est attestée. Les plateformes de médias sociaux sont utilisées pour créer des réseaux qui soutiennent les activités de ces groupes, répandre des idéologies haineuses et encourager la violence. Les médias traditionnels contribuent à la complexification du problème en accordant une attention excessive aux « prouesses » des extrémistes violents et à leur usage « sophistiqué » des réseaux sociaux, et en diffusant souvent leurs images promotionnelles. Les extrémistes n'utilisent pas seulement les médias sociaux pour véhiculer leurs messages. Ils ont également recours à d'autres moyens, notamment en s'adressant aux individus en face à face.

Les médias, toutefois, peuvent soit aggraver les conditions qui favorisent la montée de l'extrémisme violent, soit jouer un rôle essentiel dans les efforts de déradicalisation, notamment si des messagers ou des voies de communication crédibles sont utilisés. À cet égard, les médias et les technologies peuvent être un moyen efficace de discréditer les discours extrémistes. Pourtant, à l'heure actuelle, rares sont les initiatives à aller dans ce sens ; de fait, l'on perd des occasions non négligeables de s'adresser aux jeunes, et au public en général. Or cela permettrait de faire en sorte que les médias et les technologies soient pleinement et efficacement mis à profit pour contrer la poussée de l'extrémisme violent, tout en contribuant à favoriser un environnement accueillant pour ceux qui choisissent de se démobiliser.

Résultat de l'activité 4.1 : Les communautés et la société civile s'expriment par l'intermédiaire d'initiatives et de partenariats avec les médias dans les pays de l'épicerie et secondaires.

Des programmes de formation seront dispensés aux communautés, aux ONG et aux associations religieuses afin que, suite aux attaques, elles puissent jouer le rôle de premiers intervenants vis-à-vis des médias au niveau national, régional et international et qu'elles comprennent mieux dans quelle mesure elles peuvent contribuer à favoriser des discours anti-radicalisation. Pour soutenir cette initiative, des réseaux seront créés et entretenus entre les communautés, les journalistes et les éditeurs/médias (au niveau local, régional et international). Les journalistes et les communautés seront par ailleurs formés aux moyens d'atténuer les risques liés à la sécurité. Cette démarche sera complétée par des partenariats avec les chefs religieux afin d'agir

sur les réseaux sociaux pour contrer les discours extrémistes en échangeant avec les jeunes en ligne.

Résultat de l'activité 4.2 : Des programmes vidéo et radio à destination d'audiences ciblées sont mis en place en vue d'une large diffusion dans les pays de l'épicentre et secondaires.

Actuellement, les discours anti-radicalisation sont trop timides ou inefficaces. Par conséquent, même les médias traditionnels finissent par se concentrer sur les destructions causées et permettent à des individus voulant créer la division d'exprimer leur opinion et leurs croyances. Cette activité s'attachera à concevoir des programmes radio et de courts documentaires en vue de favoriser le développement d'un discours anti-radicalisation. Ces programmes s'intéresseront à l'histoire des rescapés, à l'impact du terrorisme sur les communautés et à la réalité du « front » racontée par des personnes démobilisées de groupes extrémistes violents, l'objectif étant de démentir la propagande utilisée par ces derniers. Les documentaires seront diffusés dans le cadre d'initiatives ciblées menées dans les écoles, les universités, les institutions religieuses et d'autres espaces publics, et les réseaux internationaux, régionaux et locaux seront également invités pour assurer leur diffusion.

Résultat de l'activité 4.3 : Des programmes de sensibilisation du public visant à inciter les individus à quitter/ne pas rejoindre les groupes extrémistes sont lancés dans les pays cibles (épicentre, secondaires et à risque). Les institutions nationales, les autorités locales, les entités religieuses et les représentants communautaires se rassembleront pour concevoir et entreprendre une campagne de sensibilisation visant les groupes extrémistes et les personnes envisageant de les rejoindre. Cette campagne sera lancée au sein des écoles, des universités, des institutions religieuses, des camps de réfugiés et des lieux de travail.



Résultat 5 – Résilience communautaire :

Les communautés et les institutions religieuses sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent (capacité à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent)

Tenues à l'écart des processus politiques et souffrant des conséquences du sous-développement, de la médiocrité des prestations de services et de niveaux élevés de chômage, de nombreuses communautés sont particulièrement vulnérables aux activités et aux opérations des groupes extrémistes violents. En permettant aux communautés de devenir un élément essentiel de la solution contre la montée de l'extrémisme violent, cette stratégie fera en sorte que ces dernières

disposent des ressources et de l'appui nécessaires pour que les personnes exposées à un risque de radicalisation ou souffrant des conséquences de ce phénomène puissent s'y raccrocher. Elle s'attachera à renforcer la résilience des communautés en faisant participer les principales institutions formelles et informelles, comme la cellule familiale et les entités religieuses.

Résultat de l'activité 5.1 : La question de la gouvernance et des capacités des mosquées, des madrassas et des imams est intégrée aux initiatives de prévention/d'intervention dans les pays cibles (épicentre, secondaires et à risque).

Des trousseaux d'information à destination des mosquées, des madrassas et des imams seront élaborés et adaptés au contexte local afin de constituer des normes efficaces, capables de favoriser une bonne gouvernance, une éducation et des programmes de qualité, la mise en œuvre de formations sur ce que sont une gouvernance efficace, un leadership et une protection appropriés – tout cela dans le but de renforcer la résilience des institutions religieuses. Elles seront adaptées au contexte de chaque pays et transmises à l'occasion de sessions de formation des formateurs. Des structures régionales d'incitation seront mises en place pour encourager la création de mosquées et de madrassas résilientes. Enfin, cette activité favorisera le développement d'un réseau régional de mosquées et de madrassas engagées dans la lutte contre l'extrémisme violent.

Résultat de l'activité 5.2 : Les tensions inter- et intrareligieuses sont apaisées dans les communautés ciblées des pays de l'épicentre, secondaires et à risque.

Des dialogues interconfessionnels et intraconfessionnels seront organisés dans les zones sensibles principales afin d'apaiser les tensions et de sensibiliser les populations aux processus de radicalisation. Dans la mesure du possible, on fera appel aux chefs traditionnels pour qu'ils contribuent à apaiser les tensions et à créer des liens au sein des communautés et entre ces dernières, de façon à renforcer leur résilience. Dans certains contextes, cette démarche pourra aller de pair avec la mise en place de comités de sages (hommes/femmes).

Résultat de l'activité 5.3 : Un système d'alerte précoce est mis en place dans les pays cibles (épicentre, secondaires et à risque).

Les individus et groupes d'individus clés au niveau communautaire (responsables communautaires, personnalités religieuses, représentants de la jeunesse, hommes/femmes d'affaires et dirigeantes principales, notamment) seront formés aux moyens d'identifier les principaux signes d'activités et processus de radicalisation et d'y répondre. De même, les agents civils seront formés pour collaborer directement avec les communautés afin de leur permettre de se protéger de la radicalisation et de l'extrémisme violent, en créant des associations de surveillance de quartier ou des comités pour la paix et la sécurité, qui permettront de prévenir les opérations clandestines et pourront jouer le rôle de réseaux d'alerte précoce.



Résultat 6 – Observatoires nationaux :

Les observatoires nationaux sont en mesure d'analyser l'extrémisme violent dans leur pays et de fournir des conseils stratégiques.

Des observatoires nationaux seront constitués dans certains pays afin de : rassembler des informations ; recueillir et analyser les tendances et les schémas, et proposer des solutions et des recommandations en matière d'intervention ; fournir aux gouvernements nationaux et à d'autres acteurs des conseils sur les mesures à prendre ; tirer les enseignements qui s'imposent et les partager au niveau national, notamment grâce au Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent qui sera bientôt établi à Djibouti.

Résultat de l'activité 6.1 : Un aperçu détaillé du « paysage programmatique et politique » des pays de l'épicentre et secondaires est réalisé afin d'identifier les possibilités de mise en place d'observatoires. Le PNUD s'appuiera sur son expérience en matière de prévention, sa présence régionale et ses programmes existants pour réaliser une analyse de viabilité visant notamment à renforcer les mécanismes actuels. Cette analyse permettra également de déterminer le niveau de volonté politique. Dans certains pays cibles, des observatoires sont déjà en place, mais ne travaillent pas spécifiquement sur les questions relatives à l'extrémisme violent. Le PNUD a ainsi soutenu la création de l'Observatory of Conflict and Violence Prevention (OCVP) en Somalie, en 2009, et du Comité directeur national pour la consolidation de la paix et la gestion des conflits au Kenya, en 2007. Il existe également d'autres mécanismes nationaux/régionaux qui permettront de mettre en commun les bonnes pratiques, notamment le mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits (CEWARN) de l'IGAD, qui dispose déjà d'outils d'alerte précoce et d'intervention fondés sur des données, en lien avec des observatoires nationaux. L'analyse permettra au PNUD et à ses partenaires d'identifier les partenaires/lieux (notamment les gouvernements, les universités, les groupes de réflexion et la société civile) ainsi que les pays où une collaboration avec les observatoires pourrait être instaurée. Le critère de viabilité revêtira également une certaine importance dans la mesure où ces centres devront s'autofinancer et se développer après l'arrêt du soutien initial du PNUD et de ses partenaires, mais également être légitimes aux yeux des principaux intervenants, notamment le gouvernement, les universités et la société civile.

Résultat de l'activité 6.2 : Un réseau d'observatoires est créé/renforcé dans les pays de l'épicentre et secondaires. Le PNUD et ses partenaires fourniront un appui financier et technique à la mise en place des observatoires (ou à leur renforcement s'ils existent déjà), avec notamment une aide au développement des programmes, du mentorat et des échanges, ainsi qu'une assistance spécialisée pour mettre au point les outils nécessaires à l'analyse. Le PNUD contribuera également à l'organisation de consultations avec le gouvernement et d'autres acteurs concernés afin de parvenir à une entente et à un consensus sur le rôle de l'observatoire. Un soutien sera également apporté pour favoriser les liens avec d'autres observatoires nationaux (notamment ceux bénéficiant de l'appui de ce programme) et avec d'autres mécanismes (systèmes d'alerte précoce, par exemple) en place au niveau régional.

Dans les pays cibles, les observatoires nationaux seront interconnectés en une communauté de pratique qui permettra la mise en commun des idées et des bonnes pratiques. Les observatoires fourniront des données factuelles sur la radicalisation et l'extrémisme violent afin d'orienter les politiques, d'aider à élaborer des interventions, de générer des données, y compris de nouvelles recherches (en coordination avec les universités de façon à ce que les recommandations issues des recherches soient mieux prises en compte dans les politiques) et de suivre les progrès accomplis, tout cela à la lumière d'une expérience globale. Ils contribueront également à renforcer les capacités des acteurs qui luttent contre l'extrémisme violent, notamment le gouvernement, les universités, la société civile et les communautés. Par ailleurs, des réunions régulières avec les principaux responsables seront organisées.

Résultat de l'activité 6.3 : Un rapport annuel analyse les tendances nationales et régionales à partir des données recueillies par les observatoires sur la situation de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les pays de l'épicentre et secondaires. Les observatoires mis en place dans le cadre de l'activité 6.2 publieront des rapports annuels analysant les tendances relatives à l'extrémisme violent : recensement de toutes les initiatives menées pour lutter contre ce problème, évaluation de son impact économique, en particulier sur les plus vulnérables, et examen des tendances en matière de recrutement, de démobilisation et de bonnes pratiques. Ces rapports seront analysés et compilés dans un compte-rendu concernant l'ensemble de l'Afrique, qui orientera la politique de lutte contre l'extrémisme violent à l'échelle du continent. Des forums seront organisés dans le cadre de ce projet afin de présenter les principales conclusions au niveau régional et d'en débattre.



Résultat 7 – Initiatives sexospécifiques :

Les femmes sont à même de jouer un rôle important dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

La radicalisation et les dynamiques de l'extrémisme violent ne touchent pas les hommes et les femmes de la même manière. Si les jeunes hommes semblent plus enclins à intégrer ces groupes (comme en témoigne le nombre plus élevé de jeunes hommes et de garçons), les femmes y sont plutôt liées en tant que mères, compagnes ou amies de personnes radicalisées. À ce titre, elles deviennent des cibles privilégiées et/ou choisissent de devenir des sources de soutien directes ou indirectes pour ces groupes violents. Il est établi que ces groupes font de plus en plus appel aux femmes pour ce qui est de la logistique, du recrutement, de la protection des intérêts, des opérations, des attentats-suicides et des combats.

Les femmes risquent par ailleurs d'être droguées, violées et physiquement ou socialement contraintes de rejoindre ces groupes ; une fois recrutées, elles courent le risque d'être victimes d'exploitation et de violence sexuelles. Enfin, alors que la vulnérabilité des jeunes garçons au recrutement est très élevée (le nombre d'enfants soldats utilisés par ces groupes a d'ailleurs connu une augmentation spectaculaire), on observe une hausse alarmante des violences sexistes perpétrées pour des motifs religieux, allant jusqu'à l'exécution ciblée de femmes et de filles. Cette stratégie examine le problème de l'extrémisme violent dans une optique sexospécifique, afin que les programmes tiennent compte des différences entre hommes et femmes en matière de vecteurs de radicalisation, mais également de besoins. Il convient de noter que cette question est intégrée à toutes les autres activités de ce projet. Cette stratégie d'intervention sera axée sur le renforcement des capacités, la participation, la protection et la mobilisation.

Résultat de l'activité 7.1 : Les capacités des femmes des pays cibles (épicerie, secondaires et à risque) sont renforcées, et elles sont à même d'identifier les signes précoces de radicalisation et de participer à des initiatives au niveau communautaire/national/régional (alerte précoce, élaboration de stratégies/dialogues à l'échelle régionale et nationale et police de proximité, par exemple). Cette activité devra tenir compte de la culture et du contexte de chaque pays afin de permettre aux femmes de jouer un rôle majeur dans le paradigme de l'extrémisme violent, que ce soit au sein de leur foyer ou de la communauté. Elle rassemblera des représentants communautaires locaux, des femmes et des agents de police, et aura pour objectif de renforcer la confiance entre ces personnes et d'élaborer des interventions plus efficaces en matière de prévention. Dans cette optique, les femmes et les hommes bénéficieront de davantage d'autonomie grâce à des formations, des programmes de mentorats, des activités de renforcement des compétences en matière de dialogue et d'autres formes de soutien visant à garantir un dialogue et un plaidoyer efficaces ; à travers cette démarche, des jeunes, hommes et femmes, seront désignés comme mentors et modèles pouvant être impliqués dans les initiatives de renforcement des capacités. Les femmes seront également formées pour pouvoir soutenir d'autres femmes et aider celles qui courent le risque d'être recrutées ou souffrent des conséquences de l'extrémisme violent.

Résultat de l'activité 7.2 : Un soutien psychosocial est apporté aux familles et aux victimes dans les pays de l'épicerie et secondaires. À titre curatif, les femmes et les hommes dont les conjoints, les proches ou les amis ont intégré des groupes extrémistes violents bénéficieront d'un appui psychosocial (mentorat, conseils et soutien entre pairs). Lorsque cela est possible et souhaitable, des groupes de soutien seront mis en place. Ce soutien comportera des activités de renforcement des capacités et de conseils sur l'importance du signalement, afin que les personnes concernées puissent mieux comprendre les processus judiciaires et leurs droits.

Résultat de l'activité 7.3 : Des femmes et des jeunes jouent le rôle d'agents/ambassadeurs de la paix dans les pays de l'épicerie et secondaires. Au niveau régional, les femmes et les jeunes seront formés et habilités à devenir des agents/ambassadeurs de la paix et à soutenir les efforts de lutte contre la montée de l'extrémisme violent. Ces personnes seront en contact au niveau régional et auront la possibilité de fonctionner en réseau afin de soutenir mutuellement leurs activités, tout en bénéficiant de formations sur le renforcement des capacités, le mentorat et l'accompagnement – des compétences qu'ils transmettront à leur tour dans leur propre communauté (approche axée sur la formation des formateurs).



Résultat 8 – Recherche, politiques et plaidoyer :

Les politiques et programmes régionaux et nationaux tiennent compte des recherches et des analyses sur l'extrémisme violent.

Bien qu'il existe des travaux de recherche universitaire sur l'extrémisme violent, ces derniers sont mal diffusés et non exploitables par les décideurs et les professionnels et ne sont, par conséquent, pas pris en considération ni intégrés aux stratégies et aux programmes menés sur le continent africain. Cela s'explique essentiellement par l'absence de réseaux entre les universitaires, les décideurs et les professionnels, un échange qui pourrait contribuer à orienter les efforts de recherche vers les domaines comportant des lacunes fondamentales et nécessitant des recherches plus approfondies.

Si l'association des universitaires avec les décideurs et les professionnels est à même de résoudre en partie ce problème, d'autres secteurs nécessiteront en revanche des recherches plus approfondies sur les questions relatives à l'extrémisme violent en Afrique. Comme l'a souligné ce descriptif de projet, d'importantes lacunes persistent dans ce domaine. Ainsi, on ne comprend toujours pas pourquoi certains jeunes choisissent de ne pas intégrer les groupes extrémistes violents alors qu'ils se trouvent à peu près dans la même situation socioéconomique et connaissent le même désespoir que ceux qui les rejoignent. En outre, nous devons, entre autres, mieux comprendre comment impliquer efficacement (et en toute sécurité) d'anciens membres de groupes extrémistes violents dans des programmes de lutte contre les processus de radicalisation. Du fait de la menace croissante que représente l'extrémisme violent et du regain d'intérêt pour la recherche de solutions visant à prévenir et à contrer ce phénomène, il existe un risque de duplication des efforts, qui compromettrait l'efficacité de l'intervention et gaspillerait des ressources précieuses.

Le PNUD a déjà lancé une initiative de 100 000 dollars US par an consacrée aux politiques, à la recherche et au plaidoyer, afin d'encourager et d'aider les groupes de réflexion et les universités à intensifier leurs recherches dans ce domaine. Ces travaux viendront compléter ceux du Centre de services régional du PNUD, notamment l'initiative de cartographie du parcours/point de basculement, qui analyse non seulement la structure socioéconomique et familiale, mais également les raisons qui poussent un individu à basculer de

la radicalisation à la violence, l'objectif étant d'identifier des points d'entrée potentiels en vue d'une intervention. Des partenariats seront établis avec les principales entités clés en d'Afrique, en s'appuyant sur ceux déjà noués avec l'Institut d'études de sécurité, l'université de Lancaster et le Kings College de Londres.

Résultat de l'activité 8 1 : La collaboration entre les instituts de recherche et de politiques africains et internationaux est renforcée.

Cette activité permettra de favoriser une recherche de pointe et un plaidoyer efficace sur la déradicalisation et l'extrémisme violent, en partenariat avec les principaux groupes de réflexion, instituts de politiques et établissements universitaires. La collaboration portera sur la mise en commun des bonnes pratiques entre les experts, les décideurs, les universitaires et les professionnels.

Résultat de l'activité 8.2 : Une base de données sur la recherche en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est créée, mise à jour régulièrement et rendue disponible.

Cette base de données constituera une plateforme incontournable rassemblant les initiatives et les travaux de recherche relatifs à l'extrémisme violent, ainsi que les chercheurs et les professionnels. Les informations issues de cette base de données seront disponibles sur demande et répondront aux besoins des décideurs et des professionnels travaillant dans ce domaine. Un appui sera fourni à cet égard au Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent qui sera bientôt établi à Djibouti.

Résultat de l'activité 8.3 : Les capacités en matière de suivi et de diffusion des informations sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent sont accrues au niveau régional.

Une cellule de deux ou trois personnes sera constituée aux fins de recherche ; cette équipe sera chargée d'observer les tendances régionales et mondiales de la montée de l'extrémisme violent et de la lutte contre ce phénomène. Elle aura également pour responsabilité de produire des notes d'information et rapports trimestriels et annuels à destination des principaux partenaires et opérera à partir du futur Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent.



Résultat 9 – Intervention au niveau régional :

Les entités régionales et sous-régionales sont coordonnées et ont la capacité de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.

Comme souligné précédemment, il est indispensable d'adopter une approche régionale pour relever le défi de la prévention et de la lutte contre la montée de l'extrémisme violent. Ce défi ne s'arrête pas aux frontières nationales. Les stratégies relatives à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent ont donc plus de chances d'être efficaces si l'on renforce les capacités des organismes régionaux et sous-régionaux et que l'on favorise une coopération active dans leur planification, leur coordination et leur mise en œuvre.

Résultat de l'activité 9.1 : Les stratégies des organismes régionaux et sous-régionaux en matière de prévention et de lutte contre la montée de l'extrémisme violent sont mises à jour ou élaborées.

Les organismes régionaux et sous-régionaux bénéficieront d'un accompagnement pour la mise au point et/ou la finalisation de leurs stratégies de lutte contre l'extrémisme violent, lesquelles serviront également de point de départ à l'élaboration de lois nationales dans ce domaine. Tous les pays seront encouragés à coordonner leurs stratégies avec les organismes régionaux et vice-versa.

Résultat de l'activité 9.2 : Les interventions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sont coordonnées de manière efficace grâce à un partage accru des informations et de la planification.

Le PNUD aidera la CUA et les communautés économiques régionales à mettre en place une plateforme visant à faciliter le dialogue entre les organismes économiques régionaux et sous-régionaux. L'objectif de cette initiative est de favoriser la coordination et la collaboration afin de renforcer l'efficacité des interventions et de combler les lacunes des programmes.

Résultat de l'activité 9.3 : Les capacités de coordination et de formation des organismes régionaux et sous-régionaux sont renforcées en vue de contrer l'extrémisme violent.

La CBLT, la CEDEAO, ECOWAS, l'IGAD, l'Union africaine et potentiellement d'autres entités régionales et sous-régionales bénéficieront d'un appui ponctuel pour améliorer leurs capacités en matière de recherche, de coordination et de formation. Plus spécifiquement, le PNUD aidera à harmoniser les politiques et stratégies au niveau régional, ainsi qu'à élaborer une stratégie régionale de communication contre la propagande et les discours extrémistes.

Figure 5 : Champs d'action du projet

Résultats	Activités indicatives
Résultat 1 – Primauté du droit et sécurité : Les institutions nationales (notamment le gouvernement, la police et les systèmes de justice pénale) et les communautés sont capables de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.	1.1. Les pays cibles disposent de stratégies nationales visant à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent.
	1.2. Le système de justice pénale de tous les pays est soutenu dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.
	1.3. La confiance entre les forces de l'ordre et les communautés est renforcée.
Résultat 2 – Démobilisation et réintégration : Les membres des groupes extrémistes sont démobilisés et réintégrés au sein des communautés.	2.1. Un appui est fourni aux centres de transition/réhabilitation au niveau national.
	2.2. Des programmes de sensibilisation communautaire sont mis en place afin d'atténuer la stigmatisation des membres démobilisés et de mieux préparer les communautés à les accepter.
Résultat 3 – Facteurs socioéconomiques : Les jeunes « à risque » et les personnes vulnérables vivant dans les zones sensibles bénéficient d'initiatives axées les moyens de subsistance.	3.1. Un aperçu détaillé du « paysage » de la programmation dans les pays principaux met en avant les jeunes, le renforcement des compétences, l'emploi et les moyens de subsistance.
	3.2. De nouveaux programmes ciblent les domaines où des lacunes ont été identifiées dans les pays cibles.
Résultat 4 – Médias, technologies et sensibilisation du public : Les discours violents et la propagande extrémiste sont contrés.	4.1. Les communautés et la société civile s'expriment par l'intermédiaire d'initiatives et de partenariats avec les médias.
	4.2. Des programmes vidéo et radio à destination des publics ciblés sont mis en place en vue d'une large diffusion.
	4.3. Des programmes de sensibilisation du public visant à inciter les individus à quitter/ne pas rejoindre les groupes extrémistes sont mis en place.
Résultat 5 – Résilience communautaire face à l'extrémisme violent : Les communautés et les institutions religieuses sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent (capacité à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent).	5.1. La question de la gouvernance et des capacités des mosquées, des madrassas et des imams est intégrée aux initiatives de prévention et d'intervention.
	5.2. Les tensions inter- et intrareligieuses sont apaisées dans les communautés ciblées.
	5.3. Un système d'alerte précoce est mis en place.
Résultat 6 – [Observatoires nationaux] : Les observatoires nationaux sont en mesure d'analyser l'extrémisme violent dans leur pays et de fournir des conseils stratégiques.	6.1. Un aperçu détaillé du « paysage programmatique et politique » des pays est réalisé afin d'identifier les possibilités de mise en place d'observatoires.
	6.2. Un réseau d'observatoires est créé/renforcé.
	6.3. Un rapport annuel analyse les tendances nationales et régionales à partir des données recueillies par les observatoires sur la radicalisation et de l'extrémisme violent.
Résultat 7 – Initiatives sexospécifiques : Les femmes sont à même de jouer un rôle important dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.	7.1. Les capacités des femmes sont renforcées, et elles sont à même d'identifier les signes précoces de radicalisation et de participer à des initiatives au niveau communautaire/national/régional (alerte précoce, élaboration de stratégies/dialogues à l'échelle régionale et police de proximité, par exemple).
	7.2. Un soutien psychosocial est apporté aux familles et aux victimes.
	7.3. Des femmes et des jeunes jouent le rôle d'agents/ambassadeurs de la paix.
Résultat 8 – [Programme transversal 1] : Les politiques et programmes régionaux et nationaux tiennent compte des recherches et des analyses sur l'extrémisme violent.	8.1. La collaboration entre les instituts de recherche et de politiques africains et internationaux est renforcée.
	8.2. Une base de données sur la recherche en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est créée, mise à jour régulièrement et rendue disponible.
	8.3. Les capacités en matière de suivi et de diffusion des informations sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent sont renforcées au niveau régional.
Résultat 9 – [Programme transversal 2] : Les entités régionales et sous-régionales sont coordonnées et ont la capacité de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.	9.1. Les stratégies des organismes régionaux et sous-régionaux en matière de prévention et de lutte contre la montée de l'extrémisme violent sont mises à jour ou élaborées.
	9.2. Les interventions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sont coordonnées de manière efficace grâce à un partage des informations et de la planification.
	9.3. Les capacités de coordination et de formation des organismes régionaux et sous-régionaux sont renforcées en vue de contraindre l'extrémisme violent.

* En partenariat avec le Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent prochainement établi à Djibouti

	Pays de l'épicentre	Pays secondaires	Pays à risque	Partenariats				Niveau régional/ OSC/groupes religieux
	Libye, Mali, Nigéria et Somalie	Cameroun, Kenya, Mauritanie, Niger Tchad et Tunisie	Maroc, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Soudan et Tanzanie	Union africaine	IGAD	CEDEAO	CBLT	
	●	●	●					
	●	●	●					
	●	●	●					
	●	●						
abilisés	●	●						
les	●	●	●					
	●	●	●					
	●	●						
								●
s sont lancés.								●
prévention/	●	●	●					
	●	●	●					
	●	●	●					
en place	●	●						
	●	●						
a situation								●
iciper à des et nationale	●	●	●					
	●	●						
								●
				●				●
ur					●			
nt accrues au				●	●	●	●	●
misme violent				●	●	●		
artage accru				●	●	●	●	●
rer l'extrémisme				●	●	●	●	●

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

4

Cadre de résultats et d'allocation des ressources : Prévenir et l

Objectif, tel qu'énoncé dans le Cadre de résultats et

Objectif 3 : Les pays sont capables de réduire le risque de conflit (objectif 5 du Plan

Indicateurs de résultats, tels qu'indiqués dans le Cadre de résultats et d'allocation

Principaux domaines de résultats applicables (du Plan stratégique 2014-2017) : voies de dévelop

Stratégie de partenariat : au niveau régional, le projet s'appuiera sur une collaboration avec la société civile régionale, la CBL

Au niveau national, il impliquera une coopération avec les gouvernements, les as

Titre et identification (ID d'attribution ATLAS) du projet :

RÉSULTATS ATTENDUS	CIBLES DES PRODUITS POUR (ANNÉES)	ACTIVITÉS INDICATIVES
<p>Résultat 1 : [Primauté du droit et sécurité]</p> <p>Les institutions nationales (notamment le gouvernement, la police et les systèmes de justice pénale) et les communautés sont capables de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.</p> <p>Indicateurs</p> <p>1. Nombre d'institutions nationales et régionales utilisant des stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Niveaux de référence : à déterminer Cibles : à déterminer</p> <p>2. Nombre de participants obtenant un résultat d'au moins 75 % lors de l'évaluation finale des formations. Niveaux de référence : à déterminer Cibles : à déterminer</p> <p>3. Pourcentage de responsables communautaires faisant confiance à la police. Niveaux de référence : à déterminer Cibles : à déterminer</p>		<p>1.1. Les pays cibles (épiceutre, secondaires et à risque) disposent de stratégies contre l'extrémisme violent.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les gouvernements bénéficient d'un soutien pour élaborer des stratégies nationales relatives à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent. Les gouvernements bénéficient d'un soutien dans l'utilisation de stratégies nationales relatives à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent. Un soutien est apporté aux gouvernements pour faire en sorte que les stratégies régionales et s'inscrivent dans la même logique. Des programmes de formation sur les différentes composantes de la stratégie sectoriels, forces de police, représentants de la société civile, etc. Des groupes consultatifs intersectoriels informels sont créés afin d'apporter dans la lutte contre l'extrémisme violent (dans les pays de l'épicentre et seco <p>1.2. Le système de justice pénale des pays cibles (épiceutre, secondaires et à face à la radicalisation et à l'extrémisme violent.</p> <ul style="list-style-type: none"> Des programmes de formation sur l'instruction, les poursuites et le règlement place ; ils sont adaptés au contexte local et s'adressent à la police, aux enquêteurs, avocats de la défense, etc.. Le gouvernement bénéficie d'un soutien pour élaborer et mettre en œuvre personnel chargé de la gestion des cas délicats. Des programmes de déradicalisation tenant compte des différences homme dans les prisons. <p>1.3. La confiance entre les forces de l'ordre et les communautés est renforcée (secondaires et à risque).</p> <ul style="list-style-type: none"> La police bénéficie d'un soutien pour améliorer la coopération avec les communautés, notamment la responsabilisation locale et le renforcement des partenariats communautaires, y compris les femmes, les jeunes et les enfants. Plusieurs crises sont simulées afin d'améliorer la coordination et la collaboration entre les communautés en cas de crise/d'attaque. Des plans relatifs à la sécurité de la communauté et à la police de proximité contre l'extrémisme violent.

Lutter contre l'extrémisme violent en Afrique, un projet régional

d'allocation des ressources du Programme régional :

(stratégique) ; bien qu'il soit rattaché à l'Objectif 3, il s'agit d'un objectif intersectoriel.

des ressources du Programme régional (base de référence et cibles, notamment) :

veloppement durable ; gouvernance démocratique inclusive et efficace ; renforcement de la résilience.

CBLT, la CEDEAO, les CER, l'IGAD, l'Union africaine, les universités, ainsi que les associations religieuses mondiales et régionales.

associations religieuses, les universités, la société civile et les groupes de réflexion.

Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique.

	LIENS ENTRE LES PROGRAMMES	PARTIES RESPONSABLES	RESSOURCES (DOLLARS US)
<p>es nationales visant à prévenir et à lutter</p> <p>ationales de prévention et de lutte contre</p> <p>visant à orienter et à finaliser les lois</p> <p>égies nationales tiennent compte des</p> <p>ie sont dispensés aux différents ministères</p> <p>un appui au président/Premier ministre (secondaires).</p> <p>risque) bénéficie d'un soutien pour faire</p> <p>nt des dossiers sont conçus et mis en êteurs, aux procureurs, aux juges, aux</p> <p>des systèmes de protection pour le</p> <p>es/femmes sont élaborés et mis en œuvre</p> <p>e dans les pays cibles (épicerie,</p> <p>munautés au niveau local, englobant avec tous les membres de la</p> <p>tion entre les autorités locales, la police et</p> <p>sont mis en place pour prévenir et lutter</p>	<p>Résultat 5 : Les plans relatifs à la sécurité de la communauté et à la police de proximité complètent les stratégies d'alerte précoce et impliquent systématiquement les institutions religieuses.</p> <p>Résultat 8 : Les gouvernements nationaux coopèrent au niveau régional.</p>	<p>CBLT, CEDEAO, CUA, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), IGAD, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).</p>	<p>16 300 000</p>

<p>Résultat 2 : [Démobilisation et réintégration]</p> <p>Les membres des groupes extrémistes (au moins 40 % des jeunes) sont démobilisés et réintégrés au sein des communautés.</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1. Nombre de jeunes démobilisés des groupes extrémistes. Niveaux de référence : à déterminer Cibles : à déterminer</p> <p>2. Pourcentage de membres de groupes extrémistes démobilisés (femmes et hommes) qui n'ont pas réintégré un groupe extrémiste violent au cours des six mois suivant leur sortie du centre de réhabilitation. Niveaux de référence : à déterminer Cibles : à déterminer</p>		<p>2.1. Un appui est fourni aux centres de transition/réhabilitation au niveau national et secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les centres de transition/réhabilitation locaux bénéficient d'un appui technique pour efficacement les personnes démobilisées, et reçoivent notamment des conseils de la justice transitionnelle. • Les centres de réhabilitation sont dotés de programmes de déradicalisation. • Un soutien psychosocial approprié est apporté aux individus démobilisés pour éviter de se radicaliser et/ou de faciliter leur réintégration. • Un programme de mentorat et un système de suivi des cas sont mis en place. • Il convient d'identifier les personnes qui feront de bons mentors. Une formation est donnée aux individus de la communauté qui assurent un mentorat. • Des partenariats de mentorat sont instaurés avec les institutions religieuses. <p>2.2. Des programmes de sensibilisation communautaire sont mis en place dans les zones sensibles afin d'atténuer la stigmatisation des membres démobilisés et de mieux préparer les communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un appui est fourni aux communautés « sensibles », de façon à les aider à d'apaiser les tensions et de trouver une issue à la situation.
<p>Résultat 3 : [Socioéconomique]</p> <p>Les jeunes « à risque » et les personnes vulnérables vivant dans les zones sensibles bénéficient d'initiatives de renforcement des moyens de subsistance.</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1. Nombre de jeunes à risque bénéficiant d'initiatives visant à améliorer les moyens de subsistance. Niveau de référence : à déterminer Cible : à déterminer</p>		<p>3.1. Un aperçu détaillé du « paysage » de la programmation dans les pays ciblés est mis en avant les jeunes, le renforcement des compétences, l'emploi et les moyens de subsistance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cartographie du système des Nations Unies, des organisations gouvernementales et du secteur privé est réalisée, et des programmes en faveur des moyens de subsistance sont élaborés [pays de l'épicentre et à risque]. • Les programmes relatifs aux jeunes, aux moyens de subsistance, à l'entrepreneuriat, à l'emploi et à l'éducation sont appuyés par une recherche documentaire et d'entretiens. • Les programmes sont adaptés, élargis et réorientés de façon à cibler les zones sensibles à l'extrémisme violent, en particulier les jeunes (filles et garçons), les femmes, les minoritaires, et les personnes démobilisées. • Des conseils et orientations techniques éclairent la programmation dans les zones sensibles (relevant ou non des Nations Unies) à adapter et personnaliser les programmes pour lutter contre l'extrémisme violent. • Les acteurs clés d'une sélection de pays sont encouragés à coordonner les programmes de jeunes à risque que possible et à fournir des financements supplémentaires pour les programmes. <p>3.2. De nouveaux programmes ciblent les domaines où des lacunes ont été identifiées (au niveau national et secondaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux programmes sont conçus en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux où subsistent des lacunes afin de cibler les zones sensibles s'agissant des jeunes.

<p>ational dans les pays de l'épicentre et</p> <p>chnique et consultatif afin de réhabiliter eils et des orientations sur les mécanismes</p> <p>et « à risque » afin de les empêcher de se</p> <p>e.</p> <p>mation des formateurs est dispensée aux</p> <p>et les communautés.</p> <p>ans les pays de l'épicentre et secondaires</p> <p>arer les communautés à les accepter.</p> <p>participer aux processus de dialogue afin</p>	<p>Résultat 3 : Les personnes démobilisées sont prioritaires en ce qui concerne les possibilités de moyens de subsistance.</p> <p>Résultat 1 : Les politiques et pratiques relatives à la démobilisation et à la réintégration s'inscrivent dans la logique des stratégies et lois nationales.</p> <p>Résultat 4 : Les programmes de sensibilisation du public sont harmonisés grâce au volet consacré aux médias et aux technologies.</p>	<p>Autorités locales, institutions religieuses, organisations de la société civile, police, Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP)/ Département des affaires politiques des Nations Unies (DAP), le cas échéant</p>	<p>10 250 000</p>
<p>les (épicentre, secondaires et à risque)</p> <p>oyens de subsistance.</p> <p>régionales, gouvernementales et non veur de l'entrepreneuriat, des jeunes et des</p> <p>reneuriat et aux compétences font l'objet</p> <p>nes sensibles et les groupes vulnérables à les personnes déplacées, les tribus et clans</p> <p>ans ce domaine afin d'aider les parties es programmes visant à prévenir et à lutter</p> <p>leurs stratégies, de façon à cibler autant ntaires afin de remédier aux lacunes des</p> <p>identifiées dans les pays cibles (épicentre,</p> <p>s ; ils sont mis en œuvre dans les domaines nes et des groupes vulnérables.</p>	<p>Résultat 2 : Concernant la démobilisation et la réintégration, les programmes de renforcement des moyens de subsistance ciblent également les jeunes qui quittent les groupes extrémistes et veillent à ce qu'ils bénéficient de conseils et d'un mentorat.</p>	<p>Africa Skills Initiative, AMSCO, OIT, ONG internationaux, UNICEF.</p>	<p>6 000 000</p>

Résultat 4 :

[Médias et technologies]

Les discours violents et la propagande extrémiste sont contrés.

Indicateurs :

1. Nombre de personnes (public) suivant les programmes vidéo et radio sur la lutte contre l'extrémisme violent.

Niveau de référence : à déterminer

Cible : 1,2 million

2. Pourcentage de personnes, dans les écoles, les universités, les institutions religieuses et les communautés, voyant d'un bon œil les discours anti-radicalisation.

Niveau de référence : à déterminer

Cible : à déterminer

3. Nombre de jeunes assumant, sur la toile, le rôle de leaders de la lutte contre les discours extrémistes.

Niveau de référence : à déterminer

Cible : à déterminer

4.1. Les communautés et la société civile s'expriment par l'intermédiaire d'intermédiaires médias dans les pays de l'épicentre et secondaires.

- Des programmes de formation sont proposés aux communautés, aux ONG et aux médias pour leur apprendre à collaborer avec les médias.
- Des réseaux sont créés et maintenus entre les communautés, les journalistes et la presse (au niveau local, régional et international).
- Les journalistes et les communautés bénéficient de formations sur les moyens de communication.
- Les chefs religieux bénéficient d'une formation qui leur permettra non seulement de reconnaître comment les groupes extrémistes utilisent les réseaux sociaux pour diffuser leurs messages, mais aussi d'apprendre également à utiliser les réseaux sociaux pour contrer ces messages.

4.2. De nouveaux programmes vidéo et radio s'adressent au public ciblé en vue de réduire l'impact du terrorisme dans les pays de l'épicentre et secondaires.

- De courts documentaires et des programmes radio sont réalisés afin de réduire l'impact du terrorisme sur les communautés et les moyens de subsistance, et de permettre aux personnes de témoigner de la réalité du « front », etc.
- Les documentaires sont diffusés de manière ciblée dans les écoles, les universités et les événements publics.
- Les réseaux médiatiques internationaux, régionaux et locaux sont impliqués pour faciliter les débats régionaux.

4.3. Des programmes de sensibilisation du public sont lancés dans les pays de l'épicentre et secondaires pour inciter les individus à quitter/ne pas rejoindre les groupes extrémistes.

- Les institutions nationales, les autorités locales, les entités religieuses et les médias reçoivent d'un soutien pour concevoir et entreprendre une campagne de sensibilisation du public contre les discours extrémistes et les personnes envisageant de les rejoindre.
- Une campagne anti-radicalisation est lancée au sein des écoles, des universités, des centres de réfugiés et des lieux de travail.

<p>Initiatives et de partenariats avec les</p> <p>G et aux représentants de la société civile</p> <p>stes et les rédacteurs en chef/organes de</p> <p>ns d'atténuer les risques liés à la sécurité.</p> <p>ement de comprendre de quelle manière</p> <p>ages violents et leur propagande, mais leur</p> <p>es et échanger avec les jeunes.</p> <p>vue d'une large diffusion dans les pays de</p> <p>relater l'histoire des survivants, d'expliquer</p> <p>de permettre aux membres démobilisés de</p> <p>s universités, les centres religieux et lors</p> <p>s afin de diffuser les documentaires et de</p> <p>ibles (épicerie, secondaires et à risque)</p> <p>représentants communautaires bénéficient</p> <p>lisation visant les membres des groupes</p> <p>ités, des institutions religieuses, des camps</p>	<p>Résultat 2 : La démobilisation de certains membres de groupes extrémistes peut être attestée dans les programmes.</p>	<p>Al-Jazira, BBC, France 24, réseaux/ chaînes/stations de télévision et de radio et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine</p>	<p>6 700 000</p>
---	---	---	-------------------------

Résultat 5 : [Résilience communautaire face à l'extrémisme violent]

Les communautés et les institutions religieuses sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent (capacité à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent)

Indicateurs :

1. Nombre d'incidents liés aux tensions intra et interreligieuses.

Niveau de référence : à déterminer

Cible : à déterminer

2. Nombre d'attaques perpétrées par des groupes extrémistes à l'encontre des communautés.

Niveau de référence : 4 107

Cible : 2 700

3. Nombre de mosquées, de madrassas et d'imams impliqués dans le mouvement anti-radicalisation.

Niveau de référence : à déterminer

Cible : 4 050

4. Pourcentage d'institutions religieuses ayant obtenu une certification au moins de niveau « bronze » pour la mise en œuvre de la trousse d'information.

Niveau de référence : 0

Cible : 75 %

5.1. La question de la gouvernance et des capacités des mosquées, des madrassas et des initiatives de prévention/d'intervention dans les pays cibles (épicerie, secondaire et à risque).

- Des trousse d'information à destination des mosquées, des madrassas et des initiatives de prévention/d'intervention dans les pays cibles (épicerie, secondaire et à risque) sont mises en place. Les normes efficaces favorisant une bonne gouvernance, l'amélioration des pratiques de la gouvernance efficace, le renforcement de la résilience face à l'extrémisme violent, la mise en place d'un leadership et d'une protection appropriés.
- Ces trousse d'information, conçues pour s'adapter au contexte de chaque pays, sont accompagnées de programmes de formation des formateurs mis en place dans tout le pays.
- Des structures régionales d'incitation (certification bronze, argent et or) sont mises en place pour les mosquées et des madrassas.
- Le développement d'un réseau régional de mosquées et de madrassas en matière de prévention de l'extrémisme violent est encouragé.

5.2. Les tensions inter- et intrareligieuses sont apaisées dans les communautés secondaires et à risque.

- Des dialogues interconfessionnels et intraconfessionnels sont organisés dans les communautés secondaires et à risque.
- Les chefs traditionnels sont identifiés et invités à collaborer dans la mesure de la médiation traditionnelle mise en place lorsque cette mesure s'avère constructive.
- Les principaux porte-parole sont identifiés et formés afin de communiquer et de négocier les tensions inter- et intrareligieuses.

5.3. Un système d'alerte précoce est mis en place dans les pays cibles (épicerie, secondaire et à risque).

- Les individus clés au niveau communautaire (responsables communautaires de la jeunesse, hommes et femmes d'affaires et dirigeantes principales) sont identifiés et formés afin de reconnaître les principaux signes d'activités et processus de radicalisation.
- Des agents civils sont formés à la collaboration directe avec les communautés pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent – grâce à la création d'associations communautaires pour la paix et la sécurité visant à prévenir le recrutement et la participation dans les communautés.

<p>massas et des imams est intégrée aux secondaires et à risque).</p> <p>Les imams sont élaborées ; elles portent sur les programmes scolaires, les formations sur le violent et à la radicalisation, et la mise en œuvre pays, sont diffusées dans le cadre de programmes créés afin d'améliorer la résilience des communautés engagées dans la lutte contre l'extrémisme.</p> <p>zones ciblées des pays de l'épicentre,</p> <p>Les principales zones sensibles. Les comités de sages sont créés du possible, et des comités de sages sont créés avec les médias.</p> <p>zones ciblées des pays de l'épicentre, secondaires et à risque).</p> <p>Les leaders, personnalités religieuses, représentants communautaires sont formés aux moyens d'identifier les zones à risque. Les communautés afin de pouvoir se protéger de la violence de surveillance de quartier et de comités de quartier et les opérations clandestines menées dans</p>	<p>Résultat 2 :</p> <p>Le programme sur la résilience communautaire et celui consacré à la démobilisation et à la réintégration seront harmonisés l'un avec l'autre.</p> <p>Résultat 1 :</p> <p>Les partenariats solides établis entre les communautés et la police de proximité sont indispensables à la réussite d'un système d'alerte précoce et contribuent en outre à renforcer la cohésion au sein des communautés.</p>	<p>Organisations de la société civile et groupes religieux locaux. Faith Associates. Ministère des affaires religieuses, Adams Centre, communauté interreligieuse du Kenya, IGAD, CEDEAO, CBLT</p>	<p>8 400 000</p>
---	---	--	-------------------------

Résultat 6 :

[Observatoires nationaux]

Les observatoires nationaux sont en mesure d'analyser l'extrémisme violent dans leur pays et de fournir des conseils stratégiques.

Indicateurs :

1. Nombre d'analyses sur l'extrémisme violent réalisées par les observatoires.

Niveau de référence : 0

Cible : xx par an

2. Nombre de rapports et de documents d'orientation réalisés par chaque observatoire sur l'extrémisme violent.

Niveau de référence : À DÉTERMINER

Cible : À DÉTERMINER

6.1. Un aperçu détaillé du « paysage programmatique et politique » des pays de l'épicentre est réalisé afin d'identifier les possibilités de mise en place d'observatoires.

- Le paysage programmatique des pays de l'épicentre, secondaires et à risque est analysé.
- Les programmes et instituts existants dans ce domaine font l'objet d'une revue.
- Des consultations sont organisées avec les Nations Unies, les gouvernements et les acteurs concernés afin de déterminer la volonté politique et la viabilité.

6.2. Un réseau d'observatoires est créé/renforcé dans les pays de l'épicentre et secondaires.

- De nouveaux programmes sont conçus avec les partenaires afin de créer des observatoires déterminés ou de les renforcer.
- Des formations sont dispensées au personnel travaillant dans les observatoires.
- Des outils appropriés sont mis en place.

6.3. Un rapport annuel analysant les tendances nationales et régionales est publié par les observatoires sur la situation de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les pays de l'épicentre et secondaires.

- Un rapport annuel est rédigé.
- Ce rapport est diffusé lors de forums et de rencontres d'experts, dans les pays de l'épicentre et secondaires.

<p>s de l'épicentre et secondaires est réalisé</p> <p>est cartographié.</p> <p>cherche documentaire et d'entretiens.</p> <p>ements, les donateurs et les partenaires</p> <p>et secondaires.</p> <p>er des observatoires dans les pays cibles</p> <p>res.</p> <p>oublé à partir des données recueillies</p> <p>iolent dans les pays de l'épicentre et</p> <p>mmunautés de pratique et dans les médias.</p>		<p>Universités, communautés, société civile, CEDEAO, IGAD, CBLT</p>	<p>11 450 000</p>
---	--	---	--------------------------

Résultat 7 : [Sexospécificités]

Les femmes sont à même de jouer un rôle important dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

Indicateurs :

1. Pourcentage de femmes membres d'initiatives soutenues ou créées dans le cadre du projet pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.

Niveau de référence : 0

Cible : 40 %

2. Nombre de femmes bénéficiant d'initiatives socioéconomiques.

Niveau de référence : à confirmer

Cible : à confirmer

3. Nombre de femmes/jeunes engagés en tant qu'ambassadeurs de la paix au niveau régional et national.

Niveau de référence : à confirmer

Cible : à confirmer

4. Nombre de dirigeantes sur le devant de la scène.

Niveau de référence : à confirmer

Cible : à confirmer

7.1. Les capacités des femmes des pays cibles (épicerie, secondaires et à risque) sont renforcées afin qu'elles puissent même d'identifier les signes précoces de radicalisation et de participer à des initiatives de sécurité et d'alerte précoce au niveau national/régional (alerte précoce, élaboration de stratégies/dialogues à l'échelle locale, formation de leaders communautaires, etc.) en proximité, par exemple).

- Les femmes bénéficient de formations et d'un mentorat afin de pouvoir participer à des initiatives de renforcement de la sécurité et d'alerte précoce et aux femmes de jouer le rôle de mentors dans des programmes d'aide entre pairs.
- Des réseaux de soutien communautaires pour les femmes sont créés afin de prévenir les signes de radicalisation.
- Les femmes leaders sont encouragées à prendre part à des initiatives et à agir contre l'extrémisme violent.

7.2. Un soutien psychosocial est apporté aux familles et aux victimes dans les zones à risque.

- Les femmes et les hommes dont les conjoints, les proches ou les amis ont été victimes de violence subissent un soutien psychosocial.

7.3. Des femmes et des jeunes jouent le rôle d'agents/ambassadeurs de la paix au niveau régional et national.

- Les femmes et les jeunes leaders au niveau régional bénéficient d'un renforcement de leurs capacités, de mentors, des parrains et des ambassadeurs dans leur communauté.

<p>que) sont renforcées, et elles sont à initiatives au niveau communautaire/elle régionale et nationale et police de</p> <p>er identifier les signes de radicalisation et ce. Ces formations permettent également pairs dans les zones touchées/sensibles.</p> <p>le lutter contre l'isolement et d'identifier les</p> <p>des dialogues régionaux et nationaux sur</p> <p>s pays de l'épicentre et secondaires.</p> <p>ntégré des groupes extrémistes bénéficient</p> <p>ix dans les pays de l'épicentre et</p> <p>rcement des capacités afin de devenir des</p>	<p>Cette activité sera reliée à l'ensemble des résultats.</p>	<p>ONU-Femmes</p>	<p>6 000 000</p>
--	--	-------------------	-------------------------

<p>Résultat 8 : [Programme intersectoriel 1]</p> <p>Les politiques et programmes régionaux et nationaux tiennent compte des recherches et des analyses sur l'extrémisme violent.</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1. Nombre de travaux de recherche de qualité réalisés sur l'extrémisme violent. Niveau de référence : à confirmer Cible : 50</p> <p>2. Nombre de nouveaux partenariats établis avec des entités internationales de recherche, de politiques et de plaidoyer. Niveau de référence : à confirmer Cible : 50</p> <p>3. Nombre de personnes accédant à la base de données sur la recherche en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Niveau de référence : 0 Cible : 10 000</p>		<p>8.1. La collaboration entre les instituts de recherche et de politiques africains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une subvention annuelle de 100 000 dollars US est créée et des appels à candidatures sont lancés auprès des groupes de réflexion et à d'autres institutions en Afrique et ailleurs dans le monde. • Des travaux de recherche sont menés en vue de combler notre manque de connaissances. • Des ateliers/séminaires sont organisés afin de permettre aux experts professionnels, etc. d'échanger des idées et des bonnes pratiques en matière de lutte contre l'extrémisme violent. <p>8.2. Une base de données sur la recherche en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent mise à jour régulièrement et rendue disponible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une base de données est mise en place afin de rassembler et de diffuser les données de recherche et à la lutte contre l'extrémisme violent. • Les informations contenues dans cette base de données sont disponibles sur demande. <p>8.3. Les capacités en matière de suivi et de diffusion des informations sur la recherche en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sont accrues au niveau régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une « équipe de recherche » constituée d'experts est créée au sein du Centre d'excellence de Djibouti. • L'équipe entreprend des travaux de recherche sur les tendances, les bonnes pratiques et les informations. • Cette équipe produit un rapport annuel ainsi que des notes d'information sur les tendances principales.
<p>Résultat 9 : [Programme intersectoriel 2]</p> <p>Les entités régionales et sous-régionales sont coordonnées et ont la capacité de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent.</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1. Nombre de cadres de coordination nationaux et régionaux mis en place et opérationnels. Niveau de référence : à déterminer Cible : 13</p> <p>2. Nombre de stratégies nationales inspirées des stratégies régionales et conformes à ces dernières. Niveau de référence : 0 Cible : 11</p>		<p>9.1. Les stratégies des organismes régionaux et sous-régionaux en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sont mises à jour ou élaborées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organismes régionaux et sous-régionaux bénéficient d'un soutien pour élaborer et mettre à jour leurs stratégies. • Des cadres de coordination régionaux sont mis en place. • Les stratégies régionales sont intégrées au niveau national. <p>9.2. Les interventions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sont améliorées grâce à un partage accru des informations et de la planification.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme est mise à la disposition des organisations économiques régionales afin de leur permettre de se réunir, d'encourager la coordination et la collaboration et de partager des informations. <p>9.3. Les capacités de coordination et de formation des organismes régionaux en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sont accrues.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une aide est apportée à l'élaboration d'une stratégie de communication et de lutte contre l'extrémisme violent. • Une formation des formateurs est dispensée aux organismes régionaux et sous-régionaux afin de mieux comprendre l'extrémisme violent et d'améliorer les stratégies de lutte contre le phénomène, le cas échéant. • Une réunion annuelle est organisée au sein du (futur) Centre d'excellence de Djibouti, des observatoires économiques régionales, les observatoires nationaux et d'autres parties prenantes afin de partager les informations sur les tendances et de définir des mesures correctives, mettre en œuvre des interventions de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

<p>s et internationaux est renforcée. candidatures sont adressés aux universités, le monde. compréhension de l'extrémisme violent. , aux décideurs, aux universitaires, aux matière de prévention et de lutte contre</p> <p>tte contre l'extrémisme violent est créée, travaux de recherche relatifs à la prévention ur demande.</p> <p>prévention et la lutte contre l'extrémisme ntre de lutte contre l'extrémisme violent à s pratiques et les connaissances et diffuse trimestrielles à l'intention des partenaires</p>	<p>Cette activité sera reliée à l'ensemble des résultats.</p>	<p>Institut d'études de sécurité, Université de Lancaster et Kings College de Londres, Université de Princeton, Université Columbia, Université d'Addis-Abeba, Université de Mogadiscio, Université de Kaduna, Université de Bamako, Université de Dakar, Université d'Uppsala, Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix</p>	<p>3 800 000</p>
<p>le prévention et de lutte contre la montée pour élaborer, finaliser et harmoniser leurs</p> <p>ont coordonnées de manière efficace régionales et sous-régionales, ce qui leur remédier aux lacunes.</p> <p>x et sous-régionaux sont renforcées pour régionale visant à contrer la propagande t sous-régionaux qui en font la demande gies de prévention et de lutte contre ce</p> <p>Djibouti ; elle rassemble les communautés nantes afin d'examiner et de mettre à jour ais également de renforcer les liens et les</p>	<p>Cette activité sera reliée à l'ensemble des résultats.</p>		<p>6 800 000</p>

Conformément aux politiques et procédures programmatiques du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi à l'aide des plans de suivi et d'évaluation suivants.

Plan de suivi

Activité de suivi	Objectif
Suivi de la progression des résultats	Les données concernant les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de résultats établis dans le cadre de résultats seront recueillies et analysées afin d'évaluer l'avancée du projet dans la réalisation des résultats définis.
Suivi de la mise en œuvre du projet	Des missions devront être régulièrement menées sur le terrain afin de suivre la mise en œuvre du projet. Celles-ci seront accompagnées de discussions directes avec les parties prenantes, et notamment avec les bénéficiaires, qui devront être ciblés.
Suivi et gestion des risques	Les risques spécifiques susceptibles de compromettre la réalisation des résultats escomptés seront identifiés. Des mesures seront identifiées et feront l'objet d'un suivi à l'aide d'un registre des risques. Les mesures et les plans qui assurent le respect des normes sociales et environnementales du PNUD devront également faire l'objet d'un suivi. Des audits seront effectués conformément à la politique d'audit du PNUD, de façon à gérer les risques financiers.
Apprentissage	Les connaissances, bonnes pratiques et retours d'expérience seront recueillis régulièrement, y compris dans le cadre de partenariats, et pris en compte dans le projet.
Vérification annuelle de la qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée en fonction des normes de qualité du PNUD, ce qui permettra d'identifier ses forces et ses faiblesses et de prendre les décisions des responsables en faveur de son amélioration.
Examen et rectifications au cours du projet	Les données et les informations obtenues grâce à l'ensemble des activités de suivi feront l'objet d'un examen informel pour éclairer les décisions.
Rapport de projet	Un rapport de progression sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes principales. Le rapport sera accompagné de l'évaluation annuelle de la qualité du projet, un registre des risques mis à jour et indiquant les mesures à prendre pour atténuer les risques, ainsi que toute évaluation ou tout rapport d'examen réalisé au cours de la période.
Examen du projet (comité de pilotage du projet)	Le comité de pilotage examinera à différentes reprises le projet afin d'évaluer ses performances et de faire l'évaluation de l'année suivante. Au cours de la dernière année du projet, le comité de pilotage procédera à un examen de fin de projet, de tirer des retours d'expérience, de discuter des possibilités d'élargissement et de communiquer aux publics concernés les enseignements tirés du projet.

Plan d'évaluation

Titre de l'évaluation	Objectif du Plan stratégique concerné	Objectif du descriptif de programme régional
Évaluation du projet à mi-parcours	Objectif 5	Objectif 3
Évaluation finale du projet	Objectif 5	Objectif 3

Conformément aux politiques et procédures programmatiques du PNUD, le projet sera suivi via les plans de suivi et d'évaluation suivants.

	Fréquence	Action attendue
ts et d'allocation des ressources	Trimestrielle, ou à la fréquence indiquée pour chaque indicateur dans le cadre de résultats et d'allocation des ressources.	En cas de progression plus lente que prévu, des mesures seront prises par les responsables du projet.
devront prévoir des rencontres en priorité.	Au moins trimestrielle	Des rapports détaillés des missions sur le terrain devront être rédigés et contenir des recommandations spécifiques visant à améliorer la mise en œuvre du projet.
mesures de gestion des risques ont pu être imposés en vertu ont réalisés, conformément à la	Trimestrielle	Les risques sont identifiés par les responsables du projet et des mesures de gestion sont prises. Le registre des risques est activement tenu à jour afin de suivre les risques identifiés et les mesures prises.
dre d'autres initiatives et auprès	Au moins annuelle	Les enseignements pertinents sont consignés par l'équipe de projet et utilisés pour orienter les décisions des responsables du projet.
ces et ses faiblesses et d'orienter	Annuelle	Les forces et les faiblesses seront examinées par les responsables du projet et serviront à orienter leurs décisions de façon à améliorer les performances du projet.
terne afin d'orienter la prise de	Trimestrielle	Les données relatives aux performances, les risques, la qualité du projet et les retours d'expérience seront autant de questions étudiées par le comité de pilotage du projet en vue d'apporter des rectifications au cours du projet.
les. Il contiendra des données ement définies), le résumé de e en matière d'atténuation des	Annuelle et à la fin du projet (rapport final)	
uche du plan de travail annuel de projet afin de consigner les résultats et les enseignements	Trimestrielle (recommandé) Au moins annuelle (obligatoire)	Tout problème relatif à la qualité du projet ou à la lenteur de sa mise en œuvre par rapport à ce qui était prévu devra être examiné par le comité de pilotage du projet, et des mesures de gestion devront être adoptées afin de remédier aux problèmes identifiés.

Date de réalisation prévue	Principales parties prenantes chargées de l'évaluation	Coût et source de financement
Décembre 2017 (2 ans après le début du projet)	Union africaine, IGAD, gouvernements hôtes	150 000 dollars US
Octobre 2019	Union africaine, IGAD, gouvernements hôtes	150 000 dollars US

Le présent descriptif de projet régional est tiré du descriptif de programme régional approuvé par le Conseil d'administration du PNUD. Ce projet est par conséquent soumis aux processus opérationnels et au cadre de responsabilité du programme régional. Il a été préparé sous la direction du Bureau régional pour l'Afrique (BRA) et du Bureau régional pour les États arabes (BREA) dans le cadre d'un processus consultatif impliquant l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les partenaires de développement (États-Unis, Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Union européenne), la société civile, notamment des organisations confessionnelles, en Afrique et dans le monde, ainsi que des institutions de recherche et universitaires. Les modalités de gestion détaillées ci-après tiennent compte du fait que le projet couvre deux régions géographiques différentes pour le PNUD : les États arabes et l'Afrique.

Comité de pilotage du projet

Un comité de pilotage sera mis en place conformément aux cadres de supervision et de responsabilité établis par le Conseil d'administration du PNUD de façon à assurer la mise en œuvre effective et efficace de ce projet. Ce comité, qui constitue un élément essentiel du mécanisme de consultation stratégique du projet, est tenu de garantir l'efficacité institutionnelle du projet, notamment en ce qui concerne la transparence et la responsabilité, deux aspects reposant sur une gestion axée sur les résultats et sur la communication opportune des résultats en matière de développement aux organes du PNUD chargés de la supervision.

Il s'agit en conséquence d'un comité élargi, constitué des différentes parties prenantes du projet, parmi lesquelles : les organes intergouvernementaux régionaux, notamment la CBLT, la CEDEAO, la CUA et l'IGAD, les donateurs partenaires, les organisations de la société civile et le PNUD (siège, Centre de services régional et bureaux de pays). Cette approche participative et ce souci d'appropriation se situent dans le prolongement du processus consultatif employé au cours de la formulation de ce projet, qui a invité l'ensemble de ces parties prenantes à participer à la conception, à l'élaboration et à l'examen du descriptif de projet final.

Pour faire en sorte que le projet atteigne les résultats en matière de développement (et qu'ils soient conformes avec le programme régional et le Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017), le comité de pilotage du projet est avant tout chargé d'aider le directeur

du Centre de services régional à s'acquitter de ses fonctions de supervision générale, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de responsabilité, de suivi et d'évaluation, de planification stratégique, de gestion axée sur les résultats, d'assurance qualité et de gestion des risques en général. Le comité de pilotage assumera les grandes fonctions suivantes :

- a. fournir des conseils stratégiques concernant les problèmes de développement (économiques, politiques et sociaux) actuels et à venir auxquels pourrait répondre le projet, et veiller à ce que (i) le soutien stratégique et consultatif et l'aide au renforcement des capacités tiennent compte des solutions favorables au développement, des priorités et des difficultés émergentes quant à la radicalisation et à l'extrémisme violent en Afrique, et à ce que (ii) les initiatives menées dans le cadre de ce projet soient liées à celles des programmes régionaux et nationaux et s'en inspirent, le cas échéant ;
- b. approuver le plan de travail annuel du projet régional ;
- c. examiner le rapport annuel de l'année écoulée concernant les réalisations, les difficultés, les retours d'expérience et les innovations, ainsi que les rapports des examens/évaluations à mi-parcours, et fournir des conseils stratégiques sur les mesures correctives, les orientations futures, le champ d'application matériel et les priorités du projet.

La mise en œuvre technique du projet sera dirigée par un chef de projet, épaulé par une équipe de projet travaillant sous la supervision du responsable du Groupe régional pour la gouvernance et la consolidation de la paix. Ces entités collaboreront étroitement avec les groupes correspondants basés dans la région arabe, qui donneront l'exemple en assurant un soutien technique en Somalie et au Soudan. Le chef de projet sera responsable de la réalisation des différents résultats ciblés par le projet, qui contribueront également à atteindre les objectifs du programme régional.

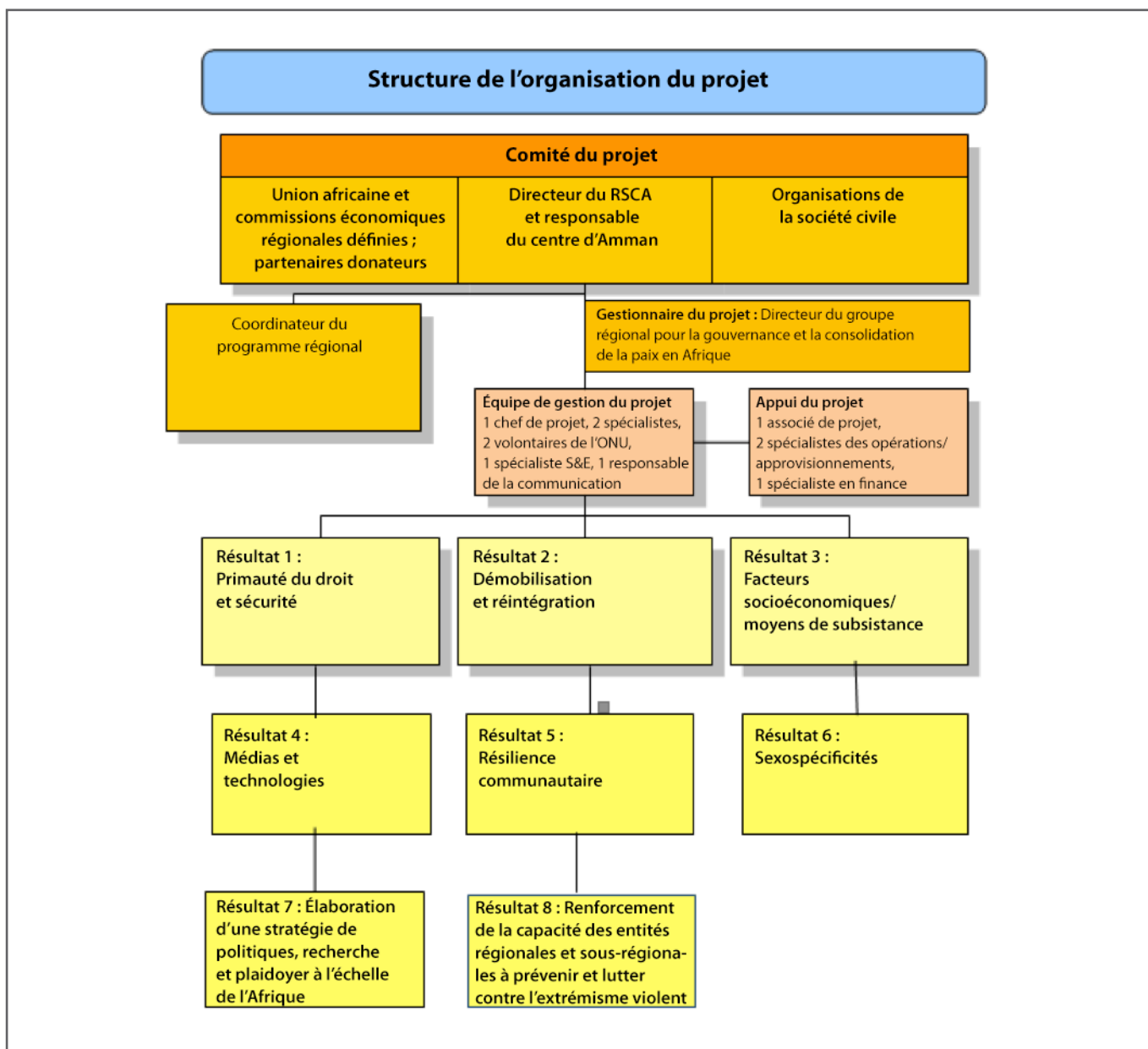
Le projet associe des éléments de mise en œuvre directe et d'exécution nationale, qui seront fonction des partenariats avec les interlocuteurs gouvernementaux et administratifs, ainsi que des modalités de mise en œuvre des ONG/ONG internationales. Il comportera des initiatives mises en place au niveau des bureaux régionaux et nationaux. Le Centre de services régional sera le principal responsable de la coordination et de la facilitation ; d'un point de vue administratif, il sera également chargé de la mise en œuvre de l'ensemble du projet en partenariat avec les bureaux de

pays participants. Au niveau national, les différents bureaux de pays dirigeront également la mise en œuvre.

Assurance du programme

La personne chargée de l'assurance qualité du programme assiste le comité de pilotage du projet, car elle opère une supervision et un suivi indépendants et objectifs du programme. Cette fonction permet de veiller à l'organisation et à la réalisation des grandes étapes de la gestion de projets. L'assurance qualité du projet ne relève pas du responsable de programme ; le comité de pilotage du projet ne peut donc pas déléguer ses responsabilités en matière d'assurance au responsable du programme.

Figure 5 : Structure de l'organisation du projet⁵⁴



⁵⁴ Le comité de pilotage sera présidé en alternance par le centre du PNUD d'Amman et celui d'Addis-Abeba.

Figure 4 : Analyse de l'arbre à problèmes

No	Description et date indiquée	Type	Probabilité et impact	Contre-mesures/Réponse des respons
1	Sécurité du personnel et des bénéficiaires du programme. Date indiquée : 09/05/2015	Opérationnel	P : Probable (4) I : Critique (5)	Ajustement des activités du projet en fonction des besoins. Suivi régulier de l'environnement sécuritaire. Unies. Réduction de l'exposition : approche discrète et communication et de la visibilité aux risques. Évaluations régulières de la sécurité collective du programme si nécessaire.
2	Un sentiment d'exclusion aux conséquences néfastes (les communautés voisines qui ne sont pas directement exposées aux risques se sentent exclues du programme). Date indiquée : 09/05/2015	Stratégique	P : Modérée (3) I : Modéré (3)	Adoption d'une démarche ouverte et transparente. sélectionnées en fonction de critères bien définis. Coordination étroite sur les principaux éléments locaux. Mobilisation continue des communautés et des autorités locales. Détermination conjointe des besoins des communautés.
3	Sentiment selon lequel les membres démobilisés sont récompensés de leur participation supposée à des groupes extrémistes violents. Date indiquée : 09/05/2015	Autre	P : Modérée (3) I : Critique (5)	Coordination étroite sur les principaux éléments locaux. Mobilisation continue des communautés et des autorités locales. Campagnes de sensibilisation et de communication. stratégie du projet). Systèmes de gestion des cas permettant de répondre aux besoins.
4	Manque de volonté politique pour trouver un juste équilibre entre les interventions de maintien de l'ordre public et les programmes axés sur la justice et le développement (poursuite d'interventions essentiellement sécuritaires, par exemple). Date indiquée : 09/05/2015	Politique	P : Importante (4) I : Important (4)	Dialogue politique avec les interlocuteurs clés. Maintien de la transparence et d'une approche ouverte. Suivi régulier du respect des droits de l'homme.
5	Manque de volonté/peur de participer au programme de la part des institutions et personnalités religieuses. Date indiquée : 09/05/2015	Autre	P : Peu probable (2) I : Important (4)	Adoption d'une démarche ouverte et transparente. notamment le ministère des Affaires religieuses.
6	Retour au comportement extrémiste des personnes démobilisées en raison de la stigmatisation et d'autres facteurs. Date indiquée : 09/05/2015	Autre	P : Importante (4) I : Modéré (3)	Suivi attentif des mentors à l'égard des personnes démobilisées. enquêtes de suivi ; communication régulière avec les communautés et les autorités locales.
7	Manque de capacités nationales pour mettre en œuvre le projet. Date indiquée : 09/05/2015	Opérationnel	P : Modérée (3) I : Modéré (3)	Formation sur l'élaboration de politiques et de programmes. Appui au(x) gouvernement(s) pour leur mise en œuvre. Mise en place d'une stratégie de renforcement des capacités. Facilitation des échanges de connaissances et d'expériences. Soutien aux partenaires de la part des spécialistes.
8	Incapacité à financer le programme de manière adéquat et/ou coûts accrus. Date indiquée : 09/05/2015	Financier	P : Modérée (3) I : Critique (4)	Renforcement des relations avec les partenaires. Réunions régulières et alignement des priorités.

Le suivi des risques fait partie intégrante du projet. Les risques potentiels initiaux ont été identifiés et des stratégies d'atténuation des risques, proposées. Les risques feront l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers ; le cas échéant, de nouveaux risques seront ajoutés et de nouvelles stratégies d'atténuation, élaborées. La forte présence du personnel sur le terrain et le renforcement de la coopération avec les communautés bénéficiaires contribuent largement à l'efficacité des mesures d'atténuation des risques.

Risques	Statut
<p>évaluation de l'évolution de la situation en matière de sécurité.</p> <p>consultations avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies dans les zones sensibles ; formation des partenaires aux mesures de sécurité et de sûreté ; adaptation de la stratégie de gestion des cas de sécurité ; renforcement de la mise en œuvre par des prestataires de services et des ONG.</p> <p>approche inclusive, processus de dialogue inclusif afin de réduire les risques et adoption de mesures d'atténuation dès le début du projet.</p>	
<p>consultative en matière de planification et d'élaboration du programme, selon laquelle des régions géographiques sont définies.</p> <p>consultations du programme avec les principaux interlocuteurs de chaque région, notamment les autorités et parties prenantes.</p> <p>suivi de leur ressenti.</p> <p>communautés et des critères de sélection par des comités locaux.</p>	
<p>consultations du programme avec les principaux interlocuteurs de chaque région, notamment les autorités locales.</p> <p>suivi de leur ressenti.</p> <p>communication, qui constitueront un élément essentiel du projet en matière d'atténuation des risques (dans le cadre de la mise en œuvre).</p> <p>évaluation de savoir si et quand des problèmes sont susceptibles de se présenter.</p>	
<p>consultations du gouvernement dès le début du projet.</p> <p>approche respectueuse et collaborative.</p> <p>consultations, tenant compte des « limites » clairement définies dans les descriptifs du projet.</p>	
<p>consultative quant à la planification et l'élaboration du programme ; coordination étroite avec les principaux interlocuteurs, notamment les autorités nationales et locales ; conseils religieux nationaux et locaux ; intégration de représentants religieux dans le comité de pilotage du projet.</p>	
<p>personnes qu'ils encadrent (mise en place de systèmes de gestion des cas efficace et d'un suivi après la fin du programme) ; consultation avec les parties prenantes ; contrôle rigoureux de la participation des bénéficiaires ; collaboration étroite avec les autorités locales.</p>	
<p>évaluation de la gouvernance du secteur de la sécurité.</p> <p>évaluation de la capacité d'organiser et de mener des réunions de coordination au niveau national, régional ou local.</p> <p>évaluation des capacités.</p> <p>évaluation des expériences.</p> <p>évaluation des spécialistes techniques internationaux.</p>	
<p>consultations des donateurs bilatéraux, et communication des rapports en temps voulu.</p> <p>évaluation des intérêts du programme sur les intérêts exprimés par les donateurs.</p>	

En vertu de l'article III de l'Accord de base type en matière d'assistance, le partenaire d'exécution est responsable de sa propre sécurité et de sa propre sûreté, mais également de celles de son personnel, de ses biens et des biens du PNUD dont il a la garde. À cette fin, le partenaire d'exécution est tenu :

- a.* de mettre en place un plan de sécurité approprié et de veiller à ce que celui-ci soit respecté, en tenant compte de la situation en matière de sécurité du pays où est mené le projet ;
- b.* d'assumer l'ensemble des risques et responsabilités liés à sa propre sécurité et d'assurer la mise en œuvre complète du plan de sécurité.

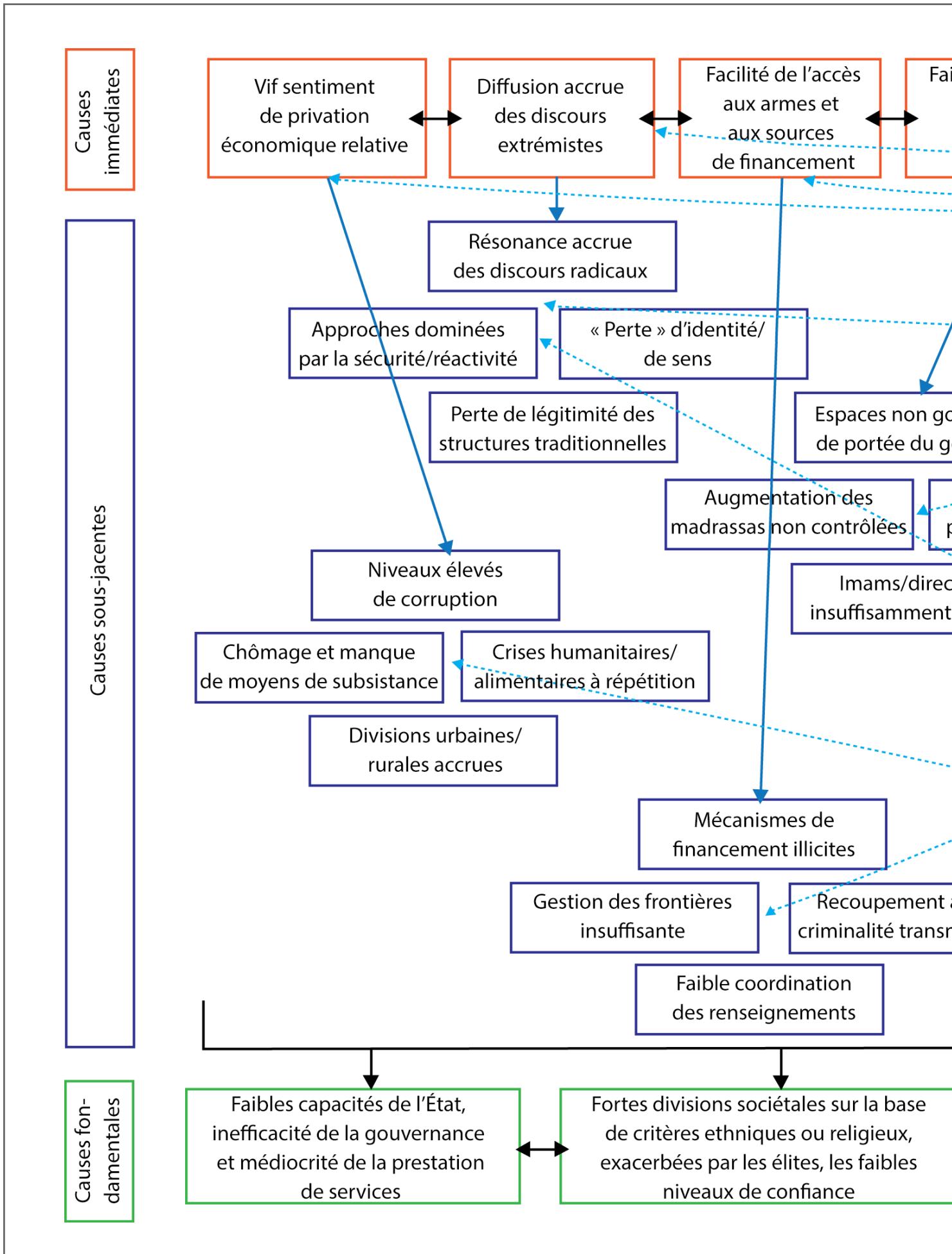
Le PNUD se réserve le droit de contrôler si ledit plan est en place et de suggérer des modifications au plan établi si nécessaire. Le non-respect des exigences de mise en œuvre et d'application d'un plan de sécurité approprié en vertu des présentes sera considéré comme un manquement aux obligations du partenaire d'exécution définies par le présent descriptif de projet.

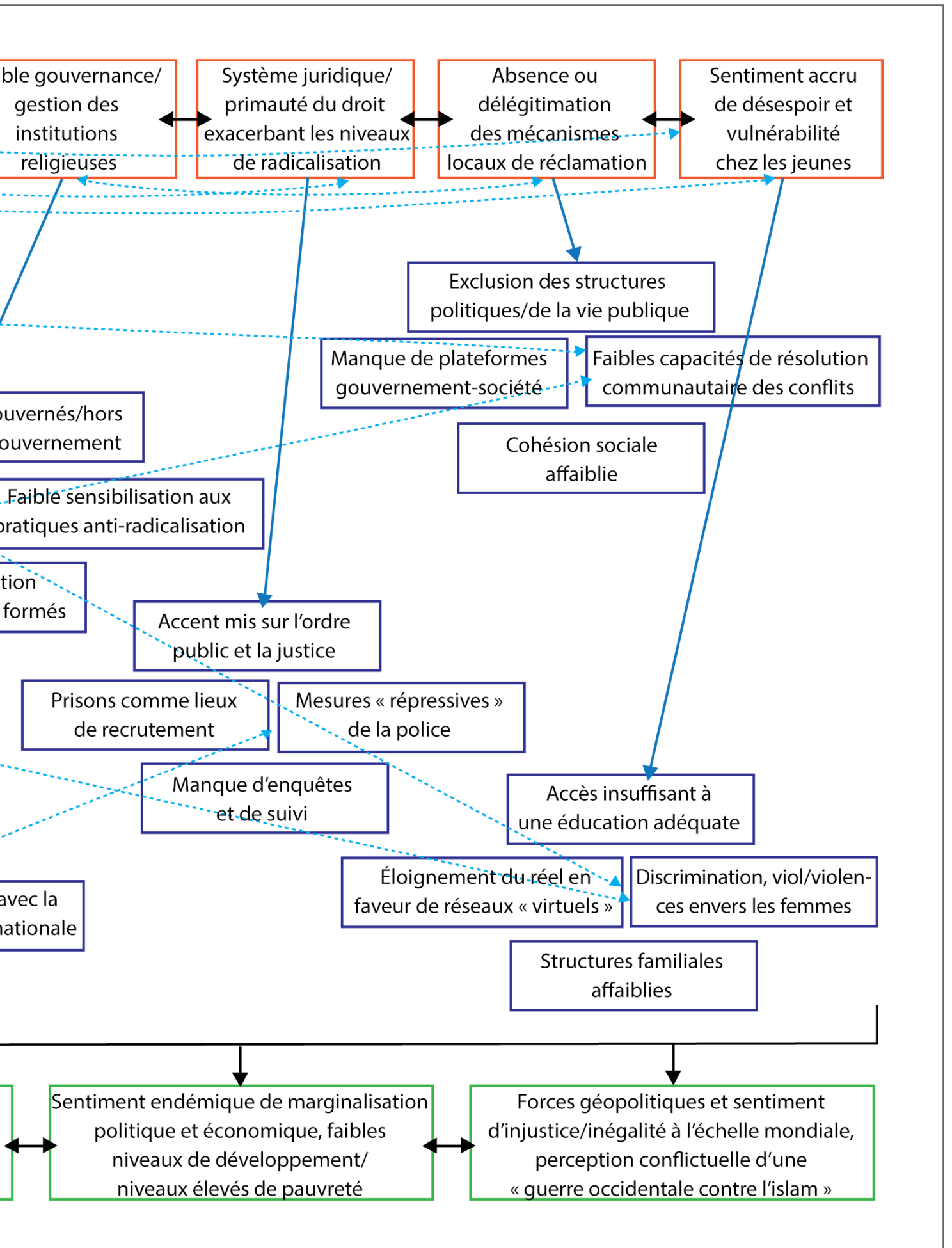
Le partenaire d'exécution s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun fonds reçu du PNUD au titre du descriptif de projet n'est utilisé pour fournir un appui à des entités ou des individus associés au terrorisme et que les bénéficiaires de fonds alloués par le PNUD en vertu des présentes ne figurent pas sur la liste établie et tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé en vertu de la résolution 1267 (1999). Cette liste est disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list. Cette disposition doit figurer dans l'ensemble des sous-contrats ou sous-conventions entrant dans le cadre du présent descriptif de projet.

Page suivante : Annexe, analyse de l'arbre à problèmes :

Ce projet repose sur une théorie du changement selon laquelle il existe huit processus interconnectés pouvant créer une voie de développement en mesure de prévenir et de lutter contre la montée de l'extrémisme violent en Afrique.

Figure 4 : Analyse de l'arbre à problèmes





*« Nous devons nous efforcer d'être motivés par une générosité d'esprit qui nous permettra de nous affranchir de la haine et des conflits du passé. »
Nelson Mandela*



Des habitants de Mogadiscio profitent de la plage du Lido tandis que la police monte la garde à l'extérieur d'un restaurant. Somalie, photo de l'ONU Tobin Jones



**Bureau régional pour l'Afrique
du Programme des Nations Unies
pour le développement**